



La Revue des DOUANES Maliennes



FORUM DOUANES-ENTREPRISES

Les partenaires s'approprient les réformes majeures de l'administration douanière

Futur siège de la Direction Générale de Douanes

Coopération douanière



■ Le ministre de l'économie et des finances s'enquiert de l'état d'avancement des travaux



■ L'axe Conakry-Bamako prend du volume



NOTRE VISION

Etre une grande compagnie minière qui fait la différence

NOTRE MISSION

Réaliser des résultats de hauts niveaux en tant que compagnie minière responsable

NOS VALEURS



INTEGRITE
Ouvrer dans l'honnêteté, l'éthique et la transparence



RESPONSABILITE
Etre redevable de nos actions, de notre rendement et soutenir les politiques et les décisions de l'entreprise



HAUTE PERFORMANCE
Trouver du plaisir, de la gratification, de la reconnaissance et de l'autosatisfaction dans le travail bien fait



AJOUTER DE LA VALEUR A LA COMMUNAUTE & AU PAYS
S'efforcer de fournir des opportunités économiques qui engendrent des retombées durables pour la santé, l'éducation et les infrastructures au sein des communautés où nous travaillons



DEVELOPPER DES PARTENARIATS MUTUELLEMENT BENEFIQUES
Établir des relations qui profitent à toutes les parties impliquées



SANTE & SECURITE
Veiller à ce que les employés soient à l'abri des accidents du travail ou de maladies professionnelles



RESPECT
Se respecter les uns les autres et reconnaître et valoriser la diversité culturelle



NORMES ENVIRONNEMENTALES
Se conformer strictement aux normes environnementales internationales

**DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES**

Faladié, Bamako, Mali - Tel.: +223 20 20 57 74
www.douanes.gouv.ml
Facebook : Douanes maliennes

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Inspecteur Général Amadou KONATE,
Directeur Général des Douanes

RÉDACTEUR EN CHEF

Sidi Mohamed ICHRACH

SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION

Sira MALLE

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

- Mamadou SARRO
- Mohamed AG AHMEDOU
- Abdou MAIGA
- Mohamed Alhousseini AG HADE,
- Alhassane AG ASSADECK
- Ahmadou SANOGO
- Diaguéli DIAKITE
- Amadou TRAORE
- Ibrahim AG ASSALAT
- Issa TRAORE
- Abdoul Karim KATILE
- Saran DIAKITE
- Abderahmane Mohamed ISSA
- Ahmadou CISSE

ASSISTANCE TECHNIQUE

Col. Sahbi MILED
Cdt. Sorana POTOCEANU

Les frontières séparent...
...les douanes rapprochent

Revue réalisée avec l'appui de l'Union
Européenne à travers Expertise France



Sommaire

Edito

S'adapter et vite 4

Actualité

- Journée Internationale des Douanes : JID 2022
- La donnée numérique au cœur des réformes 5
- Discours de l'Inspecteur Général Amadou KONATE, Directeur Général des Douanes, à l'occasion du 26 janvier 2022 6
- 3^{ème} bilatérale des Administrations douanières du Mali et la Guinée 9
- Discours du Ministre de l'Économie et des Finances à la cérémonie de clôture des travaux 10
- Recommandations de la 3^{ème} Rencontre Bilatérale entre les Administrations des Douanes du Mali et de la Guinée, tenue à Bamako les 08 et 09 février 2022. 13
- Forum Douanes-Entreprises 14
- Les partenaires s'approprient les réformes majeures de l'administration douanière 15
- Discours de Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, à la cérémonie d'ouverture des travaux du FORUM, 15 février 2022 16
- Discours de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à la cérémonie d'ouverture des travaux du FORUM, 15 février 2022 18
- Visite du futur siège de la Direction Générale de Douanes : Le ministre de l'Économie et des Finances s'enquiert de l'état d'avancement des travaux 20
- Alousséni Sanou : " Grâce à l'anticipation et aussi l'engagement des maliens, les perspectives sont bonnes " 22

Région

- Direction régionale des douanes de Bougouni : Un démarrage encourageant 26
- Direction régionale des douanes de Koutiala : Des perspectives prometteuses 28
- Direction régionale des douanes de Kita : Tout construire ! 30
- Direction régionale des douanes de Nioro du sahel : Face à un environnement difficile 32

Focus

Note de synthèse : Politique de Gestion de la Performance de la Direction Générale des Douanes 34

Dossier

- Faire Connaissance avec le Centre de Coopération Police, Douane, Gendarmerie (CCPDG) 37
- Pourquoi un nouveau code ? 38
- Projet de gestion des ressources humaines basée sur la compétence [Programme MADAO] : Un outil RH de gestion de la performance 40

Lutte contre la Fraude

- Collaboration Douanes-Armée au beau fixe : Interview du Directeur du Renseignement et des Enquêtes douanières, Lt-col Diaguéli DIAKITE 43
- Direction du Renseignement et des Enquêtes douanières : Saisie de 754 kg de drogue, 11,9 kg d'or et des explosifs 45





**Inspecteur Général Amadou KONATE,
Directeur général des Douanes**

Notre pays se relève doucement mais sûrement des effets négatifs d'une crise sans précédent marquée par l'embargo et les sanctions illégales et illégitimes infligées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA. En chiffres, les effets conjugués de ces sanctions et la flambée des prix du pétrole sur le marché international ont fait chuter les émissions douanières de notre pays de 39,49%, allant de 180,3 milliards de FCFA au dernier trimestre 2021 à 109,1 milliards de FCFA au cours de ce premier trimestre 2022.

Pour faire face à cette situation, qui sanctionne d'abord le peuple malien à cause de sa quête de liberté et d'indépendance assumée, notre administration a mis en place une stratégie visant à tirer profit de notre position géographique en s'ouvrant vers les corridors guinéens et mauritaniens pour assurer le fonctionnement optimal de notre économie.

C'est dans cette logique que des membres du Gouvernement du Mali ont effectué le déplacement en Guinée et en Mauritanie pour expliquer d'abord la position du Mali sur la question puis solliciter l'accompagnement de ces deux pays frères pour permettre l'importation des biens destinés à notre pays et l'évacuation de nos exportations.

Emboitant le pas à cette orientation gouvernementale, les administrations des Douanes du Mali et de la Guinée ont tenu, les 08 et 09 février 2022, à Bamako, leur 3ème rencontre bilatérale qui s'est matérialisée par des décisions courageuses en matière de facilitation des opérations de transit des marchandises entre nos deux pays, sur les modalités d'utilisation du port de Conakry par la Douane du Mali et sur l'installation de la représentation des Douanes maliennes à Conakry.

Une semaine après la tenue de cette rencontre, plus de trois cents camions franchissaient la frontière à Koure-

S'adapter et vite

malé en provenance de Conakry. Depuis une tendance haussière est observée, ce qui augure des jours meilleurs pour l'utilisation de ce corridor par les opérateurs économiques de nos deux pays.

Je profite de cette occasion pour saluer l'engagement de mon homologue et frère, le Colonel Moussa CAMARA, Directeur Général des Douanes de la République de Guinée, à donner plus de poids aux échanges entre le Mali et la Guinée, les "deux poumons d'un même corps".

Du côté du corridor Nouakchott-Bamako, il est fort à propos de rappeler la rencontre de Gogui au cours de laquelle des centaines de camions maliens ont solennellement traversé la frontière pour évacuer le coton malien via le port de Nouakchott. La visite d'une délégation malienne conduite par le Ministre chargé du Commerce et comprenant plusieurs hommes d'affaires a balisé le terrain en vue d'une exploitation des infrastructures du port de Nouakchott par les opérateurs maliens.

Comme avec la Guinée, des rencontres similaires sont programmées au cours des prochains mois avec les Administrations des Douanes de la République Islamique de Mauritanie et d'Algérie en vue de fixer les modalités pratiques du transit des marchandises entre nos pays respectifs.

En plus des efforts pour soulager le trésor public face à la crise, le premier trimestre 2022 a été également marqué par la tenue de la 2ème édition du Forum Douanes-Entreprises sous la haute présidence de M. le Premier ministre, Chef du Gouvernement. Ce rendez-vous fut l'occasion pour la Douane d'exposer à l'attention des chefs d'entreprises regroupés au sein des faitières, les réformes majeures engagées dans le cadre de la modernisation de notre Administration. Il s'agit essentiellement de la réappropriation de la fonction d'évaluation en douane à travers le module ASY VAL, l'internalisation du Centre d'Expertise Technique, la gestion des risques et de la sélectivité automatique des contrôles douaniers, la Gestion Prévisionnelle des efforts, des Emplois et des Compétences (GPEEC) et la taxation des téléphones portables. Toutes ces réformes viennent renforcer les mesures de facilitation déjà en vigueur.

En vous exhortant toutes et tous à plus d'efforts et plus de rigueur pour l'atteinte des objectifs qui nous sont assignés, je vous souhaite bonne lecture.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES : JID 2022

La donnée numérique au cœur des réformes



A l'instar de la communauté internationale, les douanes maliennes ont célébré, le mercredi 26 janvier 2022, la journée internationale de la douane. Pour des raisons sanitaires liées au Coronavirus, le thème à savoir "Accélérer la transformation numérique de la douane en développant une culture de la donnée et un écosystème performant", a été débattu en grande partie par visioconférence.

Auparavant, le ministre de l'Économie et des Finances Alousseni Sanou a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs en la mémoire des agents des douanes tombés en exercice commandé. En présence du directeur général des Douanes, l'inspecteur Amadou Konaté et des cadres de l'Administration douanière, le ministre a remis des cadeaux aux opérateurs économiques et des certificats de mérites à des agents des Douanes.

Comme tous les ans, la Mutuelle des Douanes a remis un chèque géant à ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite. Cette cérémonie a été suivie par la remise symbolique des effets de service à l'Administration des Douanes par un retraité.

Selon le ministre Sanou, à travers ce thème, l'OMD appelle ses membres à examiner les voies et moyens dont ils doivent se prémunir pour opérer dans un environnement entièrement numérique et créer un modèle opérationnel liant et exploitant les données de l'ensemble de l'écosystème commercial.



JOURNEE INTERNATIONALE DES DOUANES : JID 2022

Discours de l'**Inspecteur Général Amadou KONATE**, Directeur Général des Douanes, à l'occasion du 26 janvier 2022

Monsieur le Directeur Général Adjoint ;
 Monsieur le Chef du Bureau de Contrôle Interne ;
 Monsieur le Chef du Bureau des Etude, d'Assistance et de la Communication ;
 Monsieur le Chef de Centre de Formation et Perfectionnement ;
 Messieurs les Directeurs des structures centrales de la Direction Générale des Douanes ;
 Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux, Chefs de Bureaux, de Brigades et de Postes
 Mesdames et Messieurs, Partenaires de l'Administration des Douanes ;
 Distingués invités ;
 Mesdames et Messieurs ;

Ce jour, 26 janvier, offre à la Douane Malienne, à l'instar de la communauté douanière, l'occasion de célébrer la journée internationale de la douane.

Journée spéciale et pleine d'histoire, le 26 janvier de chaque année est saisie comme une opportunité pour chaque administration des douanes, membre de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et ses

partenaires de réfléchir et de développer les actions relatives à un thème spécifique.

Le thème proposé par l'Organisation Mondiale des Douanes pour ce 26 janvier 2022 est le suivant : **"Accélérer la transformation numérique de la douane en développant une culture de la donnée et un écosystème performant"**.

L'OMD exhorte ses 183 administrations des douanes membres, à examiner les voies et moyens pour opérer dans un environnement entièrement numérique et aussi pour créer un modèle opérationnel qui conserve et exploite les données de l'ensemble de l'écosystème commercial.

La situation de notre pays, mis sous embargo par les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sujet à des crises multiformes et à la pandémie de COVID-19, ne permet pas à la Douane du Mali de célébrer cette journée dans ses contours habituels.

Cela accentue naturellement les défis humains et sécuritaires que l'administration des douanes du Mali doit relever pour mieux appréhender l'avenir, et profiter de l'abondance des données disponibles et sous-utilisées.

En effet, comme toutes les douanes, la douane du Mali est confrontée à plusieurs obstacles d'ordre technique, éthique et juridique dans la mise en œuvre de stratégies orientées vers une utilisation flexible de toutes ses données.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'ont dit le secrétaire Général de l'OMD et Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances dans leurs allocutions, les possibilités d'utilisation effective de données offertes par les technologies numériques ont évolué et nous offre l'accès aux données collectées par d'autres services gouvernementaux et par certains de nos partenaires, publiées dans des bases de données ou encore en sources ouvertes (OPEN SOURCES ou plates-formes libres d'accès). Nous devons ainsi donner un nouvel élan à la transformation numérique en nous appuyant sur trois axes principaux qui sont :

- La construction d'un écosystème de données douanières basé sur la confiance : il s'agit de nous inscrire dans un ensemble (d'infrastructures, d'analyses et d'applications utilisées) pour rassembler et évaluer les données et dont fournisseurs sont les citoyens, les agences gouvernementales et les entreprises locales et internationales qui produisent ou recueillent un grand volume de données,
- La mise en place d'une culture de la donnée en comblant les lacunes en matière de ressources humaines: Cette culture axée sur les données suppose que nous ayons accès à l'analyse des données et possédons les connaissances nécessaires pour utiliser ces données en vue de gérer notre travail quotidien,
- La promotion d'une culture de la collaboration entre les administrations des douanes qui sont invitées à se pencher sur la manière de tirer parti des données dans leurs relations avec d'autres intervenants de la chaîne logistique et à mettre ces données à la disposition du public, dans un effort visant à renforcer la transparence, à stimuler la création de connaissances et à favoriser le dialogue avec la société civile.

Je saisis cette occasion pour remercier cette société, pour vous remercier chers partenaires et personnel de l'administration des douanes, car sans votre accompagnement et votre engagement citoyens, les résultats positifs enregistrés par la Douane seraient difficilement atteints.



Mesdames et Messieurs,

Pour appuyer cet élan, il nous appartient collectivement de nous mobiliser et d'améliorer notre capacité d'anticipation pour prendre la mesure des défis, gagner en compétence et en efficacité afin d'assurer la cohérence et la coordination des stratégies.

Comme je l'ai dit au seuil du nouvel an, j'ai la ferme conviction que pour cette nouvelle année, la douane sera aux avant-postes encore car elle peut compter sur le professionnalisme de femmes et d'hommes compétents animés des valeurs d'exemplarité, de rigueur et de réactivité qui constituent l'identité et la force de notre administration. Je sais compter sur chacune et chacun d'entre vous pour relever les défis de cette nouvelle année avec la vision :

« Une douane moderne, performante et attentive à son personnel, au service de l'Etat, des usagers, de la communauté douanière ».

Grâce au développement des technologies numériques, nous devons pouvoir accéder aux données disponibles auprès d'autres services gouvernementaux ou encore dans les bases de données existantes sur le marché et dans les plateformes d'informations de source ouverte telles que certaines archives publiques numériques.



Mesdames et Messieurs,

Les données douanières étant étroitement liées au fonctionnement de la douane, elles sont utilisées pour formuler des stratégies, améliorer la qualité de la lutte contre la fraude et le recouvrement des recettes, optimiser l'affectation de ressources sur le terrain et mesurer la performance des différents services de la douane.

Le partage de l'analyse des données avec d'autres organismes gouvernementaux accroît le rôle et la visibilité de la douane au niveau de la définition des politiques et lui est aussi utile pour obtenir les ressources nécessaires et avoir accès notamment au financement par les donateurs.

La diffusion de données et d'informations douanières au sein de la société fait partie de la réponse des pouvoirs publics face à la demande générale pour une gouvernance ouverte.

Nos partenaires techniques et financiers sont constamment à la recherche de données de la douane afin d'orienter leurs décisions en matière d'affectation des ressources et de l'aider à jauger les effets des projets de modernisation.

La Douane s'accorde déjà avec cette transformation numérique en amorçant un élan de modernisation à travers ses réformes phares qui sont :

- La réappropriation de la fonction d'évaluation en douane ;
- L'internalisation du Centre d'Expertise Technique (CET) ;
- La Modernisation de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) ;
- La gestion des risques et la sélectivité automatique des déclarations ;
- La réforme multiforme liée aux fonctionnalités du SYDONIA ;
- La réforme sur la meilleure prise en charge des téléphones portables.



Mesdames et Messieurs, chers partenaires,

Nous nous devons de rendre nos données simples à comprendre, mais seulement entre nous et la communauté douanière, mais aussi entre nous et vous, nos partenaires.

Pour parvenir à ce niveau de collaboration, le chemin sera certes difficile et parsemé de défis à relever, mais, comme nous l'avons appris avec les événements qu'a connu notre pays en 2012 et récemment pendant la pandémie de COVID-19, que la douane et ses partenaires restent unis, forts et résilients face à l'adversité.

Afin de marquer cette journée, il est de pratique habituelle pour les Membres de l'OMD de décerner des certificats de mérite aux fonctionnaires des Douanes et aux partenaires qui se sont distingués dans l'exécution des missions relatives au thème du jour. Celui de cette année c'est :

"Accélérer la transformation numérique de la douane en développant une culture de la donnée et un écosystème performant".

En terminant mes propos, je voudrais m'incliner devant la mémoire de nos collègues arrachés à notre affection, devant la mémoire de chaque malien et de chaque malienne arraché à l'affection de nous tous. Que leur âme repose en paix et qu'Allah SWT leur fasse Miséricorde.

Je voudrais remercier et féliciter au nom du Ministère de l'Economie et des Finances l'ensemble des fonctionnaires de la Douane malienne et de ses partenaires pour les efforts et le sacrifice consentis.

**Vive le partenariat entre nos différents services!
Vive la communauté douanière!**

Je vous remercie de votre aimable attention.
Bamako, le 13 janvier 2022



Troisième rencontre bilatérale des administrations douanières du Mali et de la Guinée

RENCONTRE BILATERALE DES ADMINISTRATIONS DOUANIERES DU MALI ET DE LA GUINEE



Discours du Ministre de l'Economie et des Finances à la cérémonie de clôture des travaux

Messieurs les Présidents de la CCIM, du CMTR, de la FETRAM, du CMC et autres Partenaires ;
 Messieurs les Directeurs Centraux du Ministère de l'Economie et des Finances ;
 Messieurs les Directeurs Généraux des Douanes de la Guinée et du Mali ;
 Mesdames et Messieurs les membres de la délégation guinéenne ;
 Mesdames et Messieurs le Chefs de services de la Direction générale des douanes du Mali ;
 Messieurs les experts des deux administrations douanières ;
 Mesdames et Messieurs ;

Au terme des travaux de la troisième rencontre bilatérale entre les Administrations douanières de la République de Guinée et de la République du Mali,

permettez-moi de réitérer mes remerciements au Directeur Général des douanes de la Guinée pour avoir répondu avec promptitude à l'invitation de son homologue du Mali.

Mes remerciements vont aussi aux plus hautes Autorités de la République de Guinée qui ont permis la tenue de la présente rencontre entre nos administrations douanières.

Messieurs les Directeurs Généraux ;

Deux jours durant, vous avez avec toute l'abnégation requise, passé en revue l'ensemble des questions de coopération douanière afin de trouver les mesures qui permettront de raffermir les relations entre les deux administrations.

Dans mon allocution d'ouverture de vos travaux, je vous exhortais à prendre les meilleures décisions à même de rendre la coopération entre nos deux pays, un exemple dans notre espace géographique.

Au travers des décisions prises, des conclusions et des recommandations auxquelles vous êtes parvenus, il apparaît très clairement que vous avez voulu traduire en actes concrets la volonté des deux pays à faire de l'axe Conakry-Bamako, un axe exemplaire pour le bonheur de nos populations.

Je me réjouis en effet, que vous ayez traité en particulier, des questions relatives à la facilitation des échanges commerciaux à travers tous les modes de transports, fluvial, terrestre, maritime et aérien, en termes de simplification des formalités et diminution des postes de contrôles routiers, et de la question de l'approvisionnement du Mali en hydrocarbures à partir de Conakry.

Vous avez pris en charge la question de l'implantation et des modalités de fonctionnement de la Représentation des douanes du Mali à Conakry, et identifié les canaux par lesquels vous échangerez désormais les informations sur le transit et les renseignements en matière de lutte contre la fraude douanière

Vous avez pu identifier aussi, des nouveaux axes routiers qui seront désormais ouverts au transit entre les deux pays, en désignant notamment les bureaux des douanes des deux côtés des frontières qui connaîtront ces opérations.

Je puis d'ores et déjà, vous assurer que le Gouvernement de la République du Mali ne ménagera aucun effort pour vous accompagner et vous soutenir dans cette voie et vous féliciter pour les résultats de vos travaux.

**Messieurs les Directeurs Généraux ;
Mesdames et messieurs ;**

Dans le contexte actuel, la coopération est essentielle entre les services douaniers des deux pays, afin de permettre aux opérateurs économiques de profiter des opportunités offertes par le corridor Conakry-Bamako, pour le développement de leurs affaires, avec comme objectif principal la compétitivité et l'attractivité du port de Conakry.

Il est donc important de continuer à renforcer cette coopération, à travers des rencontres périodiques entre directions centrales, mais aussi entre services déconcentrés afin de lever toute entrave à la fluidité du trafic des marchandises entre les deux pays.

Vous devez aussi, mutualiser vos efforts dans le cadre de la lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière, en ayant à l'esprit que les douanes sont de plus en plus sollicitées pour jouer un rôle devenu essentiel en matière de sécurité des populations.

Avant de terminer, je voudrais encore une fois, remercier le Directeur Général des douanes de Guinée et lui souhaiter ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, un bon retour.

Je réaffirme une fois de plus, la volonté du Gouvernement du Mali à faire du Port de Conakry l'un des principaux ports de desserte de notre pays.

Je profite enfin de cette occasion, pour demander à la délégation guinéenne de bien voulu transmettre les salutations fraternelles et amicales des Autorités de Transition du Mali au Colonel Mamady DOUBOUYA, Président de la Transition et aux Autorités guinéennes, et les rassurer de la volonté du Gouvernement de la République du Mali de tout mettre en œuvre pour le raffermissement des relations de coopération multiforme qui existe si heureusement entre nos deux Etats.

Vive la coopération entre la République du Mali et la République de Guinée.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la troisième rencontre bilatérale des Administrations douanières du Mali et de la Guinée.





En marge de la bilatérale, les deux Directeurs généraux ont visité les installations de Toguna

La 3^{ème} rencontre bilatérale entre les Douanes du Mali et de la Guinée s'est tenue les 08 et 09 Février 2022 à Radisson Collection de Bamako. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de la rencontre ont été présidées par Monsieur Alousséni SANOU, Ministre de l'Economie et des Finances en présence de plusieurs cadres de son département.

Ont pris part à la cérémonie d'ouverture : les experts douaniers des deux pays, les faitières nationales regroupées autour de la CCIM, du CNTR, de la FETRAM, du CMC et plusieurs invités de marque.

Dans son allocution de bienvenue, le Directeur Général des Douanes du Mali a souligné que "les Douanes maliennes et guinéennes sont conscientes qu'elles doivent tout mettre en œuvre pour favoriser et stimuler les échanges commerciaux entre nos deux pays".

En réponse, le Colonel Moussa CAMARA, Directeur général des Douanes guinéennes a insisté sur l'engagement des autorités de la transition guinéenne pour "donner un nouveau souffle à la coopération entre le Mali et la Guinée en transformant nos contraintes internes en opportunités d'avenir".

En ouvrant les travaux, le Ministre de l'Economie et des Finances a invité les participants "à prendre les meilleures décisions pour conférer à la coopération guinéo-malienne le cachet particulier qu'en attendent nos deux peuples liés par l'histoire, la géographie et une culture multimillénaire".

Monsieur le Ministre a réitéré le même message d'espoir dans son discours de clôture, et a assuré les participants de l'engagement du Gouvernement du Mali à ne ménager aucun effort pour accompagner les deux administrations douanières dans l'atteinte de leurs objectifs "en vue de faire du port de Conakry l'un des principaux ports de desserte du Mali".

À l'issue de deux jours de travaux conduits par les experts, et après avoir passé en revue les activités programmées depuis la deuxième bilatérale tenue à Conakry en 2016 les participants ont adopté les nouvelles recommandations ci-contre :



Recommandations de la 3^{ème} Rencontre Bilatérale entre les Administrations des Douanes du Mali et de la Guinée, tenue à Bamako les 08 et 09 février 2022.

- 1** Inviter la partie guinéenne à prendre dans les meilleurs délais les dispositions appropriées avec les autorités concernées notamment la chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat de Guinée, qui constitue la caution nationale, pour la mise en application du TRIE ;
- 2** Communiquer mutuellement un relevé périodique des marchandises exportées (quotidiennement pour les marchandises en transit et mensuellement pour les statistiques globales) ;
- 3** Instituer des rencontres trimestrielles, semestrielles et annuelles respectivement au niveau local, régional et national entre les Responsables des Administrations douanières des deux pays ;
- 4** Tenir une rencontre entre les responsables des Mutuelles des deux Administrations en vue de sceller un partenariat socio-culturel basé sur les échanges et l'assistance mutuelle au profit des adhérents et leurs ayants droits ;
- 5** Elaborer des fiches simplifiées de renseignements en vue de faciliter la communication entre les deux Administrations dans le cadre de la lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalières ;
- 6** Veiller à la tenue régulière des réunions du comité de suivi des recommandations de la bilatérale ;
- 7** Rendre effective avant juin 2022 l'interconnexion des systèmes informatiques entre les deux administrations en vue d'accélérer la transmission électronique des documents de transit ;
- 8** Renforcer les infrastructures des bureaux frontaliers des douanes des deux pays à travers l'aménagement des aires de stationnement et l'électrification des locaux ;
- 9** Harmoniser en flux tendus les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux frontaliers en tenant compte des aspects sécuritaires ;
- 10** Actualiser les itinéraires prévus par le protocole sur les facilités réciproques en matière de transit entre la République de Guinée et la République du Mali signé le 11 novembre 1987 ;
- 11** Améliorer les infrastructures routières et portuaires à l'effet d'accélérer les procédures de transit ;
- 12** Mettre en place un cadre d'échanges et de rencontres périodiques entre les responsables des structures chargées de la lutte contre la fraude des deux administrations ;
- 13** Implanter et rendre opérationnelle la représentation des Douanes du Mali au port de Conakry au plus tard le 30 avril 2022 ;
- 14** Consolider le démantèlement des postes de contrôle le long des corridors entravant la circulation des marchandises ;
- 15** Impliquer les autres acteurs portuaires dans la facilitation des enlèvements des marchandises ;
- 16** Autoriser l'accès à SYDONIA Guinée à la représentation des Douanes du Mali au port de Conakry ;
- 17** Diversifier les ports guinéens de desserte en utilisant les potentialités existantes ;
- 18** Faciliter et accélérer le transit des hydrocarbures ;
- 19** Permettre l'approvisionnement du Mali en hydrocarbures à partir des entrepôts guinéens ;
- 20** Œuvrer à la mise en place et à l'opérationnalisation de la commission chargée de l'étude et du suivi des échanges dans le sous-secteur des hydrocarbures liquide et gazeux, prévue à l'article 2 de la Convention entre le Gouvernement de la République du Mali et le Gouvernement de la République de Guinée, relative aux échanges commerciaux sur les hydrocarbures, signée à Conakry le 17 octobre 2016 ;
- 21** Sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité de respecter les formalités liées aux réglementations de changes.

Bamako, le 09 février 2022
La rencontre



FORUM DOUANES ENTREPRISES



- Accomplir avec abnégation la mission fiscale des Douanes maliennes, en adoptant toutes mesures tendant à accroître les recettes attendues au cordon douanier ;
- Mener une lutte implacable contre la fraude et la criminalité transfrontalière avec toute la vigilance et la loyauté requises afin de protéger notre espace économique et favoriser ainsi les activités économiques dans notre pays ;
- Mettre en œuvre de manière accélérée les réformes de structures et de procédures en cours, indispensables à la modernisation des douanes maliennes.

FORUM DOUANES-ENTREPRISES

Les partenaires s'approprient les réformes majeures de l'administration douanière



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Choguel Kokalla Maïga, a présidé, le mardi 15 février 2021, la cérémonie de lancement de la 2^e édition du Forum Douanes-Entreprises. Lors de la cérémonie d'ouverture qui a réuni le monde des affaires, responsables de structures de l'État et les cadres des Douanes, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousseni Sanou, a relevé que l'objectif est « d'informer les partenaires publics et privés de la Direction Générale des douanes sur les réformes douanières en cours au sein de son département ».

Il s'agit de : la réappropriation de la fonction d'évaluation des marchandises, à travers le logiciel ASYVAL du système d'informations douanier (SYDONIA) ; la sélectivité automatique des contrôles douaniers sur la base de

l'analyse du risque ; l'internalisation du Centre d'Expertise Technique (CET) ; et enfin, la mise en œuvre du programme du statut d'opérateurs économiques agréés.

Dans son allocution, le Chef du Gouvernement, a adressé les remerciements du Président de la Transition, Chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta, du Gouvernement et de la Nation à l'ensemble des opérateurs économiques pour les efforts consentis dans le cadre du ravitaillement du pays en denrées de première nécessité. Dr. Choguel Kokalla Maïga, a également rendu hommage aux douaniers décédés dans l'exercice de leurs fonctions, et a affirmé que la patrie leur sera à jamais reconnaissante. Enfin, le Premier ministre a félicité le ministre de l'Économie et des Finances et ses collaborateurs pour le travail abattu.

FORUM DOUANES-ENTREPRISES

Discours de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, à la cérémonie d'ouverture des travaux du FORUM. 15 février 2022

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
 Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
 Mesdames et Messieurs les Chefs du corps diplomatique et d'organisations internationales partenaires du Mali ;
 Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ;
 Monsieur le Président du Conseil Malien des Chargeurs ;
 Monsieur le Président du Conseil Malien des Transporteurs Routiers ;
 Monsieur le Président de l'Organisation Patronale des Industriels ;
 Monsieur le Président de la Fédération des Transitaires du Mali ;
 Monsieur le Directeur général des Douanes ;
 Distingués invités ;
 Mesdames et Messieurs, en vos rang, grade et qualité ;

Je voudrais à l'entame de mon propos, remercier Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour avoir accepté de présider cette cérémonie malgré un calendrier très chargé, cérémonie consacrée au lancement des travaux de la journée dédiée au Forum Douanes-Entreprise, édition 2022.

Je voudrais également, remercier tous les invités du secteur étatique et non étatique, qui ont bien voulu honorer de leur présence cette importante cérémonie.

Mes remerciements vont tout particulièrement aux organisations faitières du secteur privé qui sont quotidiennement au côté de mon Département pour relever ensemble, les défis du développement économique de notre pays.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;

En nommant le Directeur Général des douanes, je lui avais prescrit trois orientations majeures :

- Accomplir avec abnégation la mission fiscale des Douanes maliennes, en adoptant toutes mesures



tendant à accroître les recettes attendues au cordon douanier ;

- Mener une lutte implacable contre la fraude et la criminalité transfrontalière avec toute la vigilance et la loyauté requises afin de protéger notre espace économique et favoriser ainsi les activités économiques dans notre pays ;
- Mettre en œuvre de manière accélérée les réformes de structures et de procédures en cours, indispensables à la modernisation des douanes maliennes.

D'ores et déjà, je puis affirmer toute ma satisfaction à l'endroit de l'ensemble du personnel de la Direction Générale des douanes pour l'atteinte des objectifs de recettes assignés.

Je me réjouis aussi des résultats engrangés en matière de lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière, qui contribuent à l'assainissement de notre économie en créant les conditions propices à une concurrence loyale entre acteurs économiques.

Je mesure enfin, avec beaucoup de satisfaction, la mise en œuvre progressive certes, mais certaine des réformes que la Direction générale des douanes maliennes a entreprises depuis quelques années, qui tendent à la modernisation des services rendus aux usagers.

Il s'agit de :

- L'internalisation du Centre d'Expertise Technique (CET), dont le but est d'aboutir pour les douanes maliennes à l'appropriation définitive des fonctions essentielles douanières ;
- La sélectivité automatique des contrôles douaniers sur la base de l'analyse du risque, dont la mise en œuvre permettra de mettre fin aux contrôles intempestifs dans un contexte d'augmentation exponentielle du volume des marchandises traitées par les services de douanes ;
- La réappropriation de la fonction d'évaluation des marchandises, à travers le logiciel ASYVAL du système d'informations douanier (SYDONIA), fonction essentielle pour les administrations douanières ;
- La mise en œuvre du programme du statut d'opérateurs économiques agréés tel que prévu par les

accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la facilitation des échanges (AFE).

**Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

La tenue du présent Forum cadre parfaitement avec la vision de mon Département en matière de bonne gouvernance prônée par les plus hautes Autorités de Transition et par vous-même Monsieur le Premier Ministre, gouvernance dont le socle est la transparence dans la gestion des affaires publiques et la célérité des procédures.

Au Ministère de l'Economie et des Finances nous avons à l'esprit que toute réforme, quelle qu'en soit la pertinence, ne pourra aboutir aux résultats escomptés que lorsqu'elle est partagée et mieux comprise par toutes les parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées.

Aussi, je m'engage à faire autant pour toutes les réformes entreprises par les directions et services rattachés qui relèvent de mon Département, dans l'intérêt de l'Etat et de ses partenaires du privé.

Avant de terminer, je voudrais encore une fois, vous remercier Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de votre présence à nos côtés et pour avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture des travaux de la deuxième édition du Forum Douanes-Entreprises.

Je vous remercie pour votre aimable attention.



FORUM DOUANES-ENTREPRISES

Discours de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à la cérémonie d'ouverture des travaux du FORUM. 15 février 2022



**Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ;
 Mesdames et Messieurs les Ministres ;
 Mesdames et Messieurs les Chefs du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales, Partenaires du Mali ;
 Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ;
 Monsieur le Président du Conseil Malien des Chargeurs ;
 Monsieur le Président du Conseil Malien des Transporteurs Routiers ;
 Monsieur le Président de l'Organisation Patronale des Industriels ;
 Monsieur le Président de la Fédération des Transitaires du Mali ;
 Monsieur le Président du Groupement des Produits Pétroliers (GPP) ;
 Monsieur le Président du Groupement National des Produits Pétroliers (GNPP) ;
 Monsieur le Directeur général des Douanes ;
 Distingués invités ;
 Mesdames et Messieurs ;**

En ce moment solennel d'ouverture des travaux de la deuxième édition de la rencontre entre la Direction générale des douanes du Mali et le secteur privé, sous la dénomination Forum Douanes-Entreprises, je voudrais adresser toute ma reconnaissance et toute ma satisfaction au monde des affaires pour sa forte mobilisation autour de l'évènement.

Je voudrais profiter de cette occasion pour adresser les remerciements du Président de la Transition, du Gouvernement et de toute la Nation, à l'ensemble des opérateurs économiques maliens, pour les énormes efforts consentis dans le cadre du ravitaillement normal de notre pays en denrées de première nécessité en cette période extrêmement difficile pour les populations maliennes.

En effet, comme vous le savez, notre pays se trouve à la croisée des chemins, confronté à une crise multiforme qui rappelle à chaque malienne, à chaque malien, la nécessité de compter sur le génie du Peuple malien pour faire face à son développement économique et social, face à son destin.



Ce Peuple a su encore une fois, face à cette crise à lui imposée, dans un élan patriotique et avec un génie légendaire qui tire sa source de l'héritage des grands Empires qui ont jadis fait sa fierté, ce Peuple a su dis-je, démontrer à la face du monde son attachement indéfectible à son indépendance, la vraie.

C'est dans ce contexte que vous, opérateurs économiques maliens, avec la plus grande promptitude et dans un sursaut patriotique, avez répondu à l'appel de la Nation, en assurant le ravitaillement normal de notre pays et soulager ainsi nos braves populations.

La Nation reconnaissante vous dit merci pour votre patriotisme.

Je salue enfin, l'initiative de la Direction générale des douanes sous le leadership du Ministère de l'Économie et des Finances, d'organiser ce Forum à un moment où l'État et le secteur privé doivent plus que jamais, se donner la main en partenaires et travailler ensemble pour le bonheur de nos populations.

Distinguées Personnalités ; Mesdames et Messieurs ;

Le présent Forum est l'aboutissement d'un processus innovant d'autant plus qu'il permettra à la Direction générale des douanes de partager avec ses partenaires du secteur public et privé, les réformes douanières en cours dont l'objectif à terme, est de renforcer le partenariat indispensable entre les services d'assiette et le monde des affaires, par la modernisation.

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2020-2023, la Direction Générale des douanes consacre l'institutionnalisation du Forum Douanes-Entreprises afin d'améliorer la concertation avec les opérateurs économiques et consolider les mesures de facilitation résultant des réformes en cours.

Ce cadre d'échanges répond à la vision du Gouvernement qui a opté pour un modèle de développement qui

place le secteur privé au cœur de ses priorités pour la création de valeurs ajoutées.

Aussi, devons-nous trouver les voies et moyens pour promouvoir la compétitivité de nos entreprises à travers la mise en œuvre de procédures fiscales et douanières innovantes.

Distinguées Personnalités ;

L'évènement de ce matin a pour but d'informer les partenaires publics et privés de la Direction Générale des douanes sur les projets de réformes majeures actuellement en cours.

En conséquence, ce forum a pour vocation de faire rayonner les chantiers de modernisation des douanes maliennes, d'améliorer la communication avec les partenaires et de rendre plus attrayant le climat des affaires au Mali.

Je demeure convaincu qu'à l'issue de cette journée de réflexion et de partage, les partenaires de la Douane Malienne seront mieux informés de la pertinence des projets de réformes en cours, qui leur sont au demeurant, particulièrement destinés, et qu'ils auront une meilleure perception des mesures douanières nouvelles de facilitation pour stimuler les activités économiques.

Je souhaite qu'ils en tirent le meilleur profit.

M'adressant à la Direction Générale des douanes, je voudrais réitérer la volonté du Gouvernement à l'accompagner dans la mise en œuvre de toutes les réformes qu'elle a entreprises en vue de la modernisation de l'Administration douanière dans l'intérêt à la fois de l'État et des usagers.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux du Forum Douanes-Entreprises édition 2022.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

VISITE DU FUTUR SIÈGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE DOUANES

Le ministre de l'Économie et des Finances s'enquiert de l'état d'avancement des travaux



Le ministre de l'Économie et des Finances M. Alousséni SANOU a visité le chantier de construction des bâtiments devant abriter les services centraux des douanes, le jeudi 17 mars 2022, à Samako (commune du Mandé, sur un site d'une superficie de 30 hectares), en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux.

Ce projet d'équipement de l'administration douanière comprend :

- la construction de la Direction Générale des Douanes ;
- le terrassement de la plateforme devant abriter le bâtiment et sa clôture ;
- la construction d'Annexes (guérites, Local Groupe et Local Transformateur) ;
- les Voiries et Réseaux Divers (VRD) ;
- l'aménagement de la cour et d'un parking extérieur.

Implanté au cœur d'un domaine de 30 hectares, le bâtiment principal, qui fera office de siège de la future Direction Générale de la Douanes, est de niveau R+4. D'une surface totale bâtie de 5669,87m² pour 152 bureaux, il permettra d'abriter, outre la Direction Générale de la Douanes, ses services centraux à savoir :

la direction de renseignement et enquêtes douanières, la direction de contrôle après dédouanement, la direction facilitation et partenariat avec les entreprises, la direction des ressources humaines des finances et du matériel, la direction informatique et statistique, la direction de la réglementation du contentieux et des relations internationales et la direction recettes, planification et programme de vérification.

Selon le responsable de l'entreprise de construction, la date prévisionnelle de la fin des travaux est prévue le 30 mai 2022 et l'état d'avancement des travaux évalué à 93 %.

Satisfait de la qualité des infrastructures, qui répondent aux normes et aux commodités de travail requises, le ministre SANOU a exhorté l'entreprise au respect des délais afin que l'administration douanière puisse mieux répondre aux attentes de plus hautes autorités du pays et des usagers.

À noter que ce site abrite déjà le Centre de formation des Douanes, le Bureau du Guichet Unique pour le dédouanement des véhicules. Il accueillera également le Centre d'Expertise Technique (CET) afin d'en faire une plateforme complète de la douane malienne.



Pour vous, depuis 15 ans nous agissons avec le cœur
Merci de votre confiance



Orange Mali, 15 ans aux côtés des maliens...

Orange Mali, une entreprise citoyenne et responsable...

« **Orange Digital Center** », un écosystème entièrement dédié au développement des compétences numériques et à l'innovation !

Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, Orange Mali souhaite accompagner les idées neuves, porteuses de progrès pour tous et notamment celles qui sont créatrices de valeur économique et d'emplois au niveau local. C'est pour cela qu'Orange Mali a souhaité initier et soutenir, dans une démarche partenariale des initiatives qui contribuent à accélérer cette mutation positive. L'ouverture de Orange Digital Center le 27 juillet dernier illustre parfaitement cette démarche responsable.

D'une superficie de 1557 m², l'Orange Digital Center réunit en un même lieu les 4 programmes stratégiques du groupe Orange, à savoir : une école du code (Orange Digital Kalanso), un atelier de fabrication numérique Fablab Solidaire de la Fondation Orange, un accélérateur de start-up Orange Fab et Orange Ventures Africa, le fonds d'investissement du Groupe Orange. L'ensemble de ces programmes sont gratuits et ouverts à tous. Ils vont de la formation des jeunes au numérique (90% de ces formations sont des formations pratiques), à l'accompagnement pour les porteurs de projets en passant par l'accélération de start-up et l'investissement dans ces dernières.

Ainsi en tant que premier contributeur au développement du numérique au Mali, Orange Mali soutient de manière pérenne l'émergence d'un écosystème créatif, prospère qui donne aux acteurs du numérique la possibilité de créer et de se développer.

Orange Mali, une entreprise solidaire et humaine

La fondation **Orange Mali a 15 ans** ! 15 ans d'actions solidaires en faveur des populations vulnérables dans les domaines de la santé, de l'éducation conventionnelle et numérique, de la culture et de la solidarité !

- Plus de **700 millions** investis dans la lutte contre la maladie à covid19,
- Don de plusieurs matériels médicaux aux hôpitaux et centres de santé du Mali : scanner numérique et ambulance équipée au CHU Gabriel Touré, équipement de la 3^{ème} unité du centre d'hémodialyse du CHU du Point G, équipement de l'unité de soins intensifs de l'hôpital du Mali, construction de **2 centres de prise en charge des femmes victimes de fistule obstétricale à Sikasso et Koulikoro**, construction de 15 maternités rurales à Mopti etc...,
- Construction de **10 projets villages** : une école, un point d'eau et un centre de santé dans les villages reculés du Mali,
- Construction de **126 salles de classe** avec latrines dont 114 en partenariat avec l'UNICEF
- Soutien à l'excellence à travers des concours d'orthographe, de lecture, etc...,
- Ouverture de **85 écoles numériques et de 10 maisons digitales** dans les écoles publiques et les maisons de la femme afin de réduire la fracture numérique,
- Soutien de centres d'accueil et associations à travers des projets et dons de vivres et de matériels pour les activités génératrices de revenus
- Soutien de festivals, d'activités théâtrales, de danse, etc...

En 15 ans plus de 800 projets soutenus pour un budget de plus de 8 milliards de FCFA !

**Vous rapprocher
de l'essentiel**



ALOUSSÉNI SANDOU

“ Grâce à l'anticipation et aussi l'engagement des maliens, **les perspectives sont bonnes** ”



Dans cette interview exclusive, le ministre de l'Économie et des Finances dresse un tableau édifiant sur la situation économique et financière dans le contexte des sanctions de la Cedeao et de l'Uemoa. Certes les restrictions financières et commerciales affectent l'économie. Mais le pays dispose de ressorts sur lesquels il peut s'appuyer pour continuer d'avancer. Nous reproduisons cette interview avec l'aimable autorisation du journal l'Essor"

L'Essor : Monsieur le ministre, depuis le 9 janvier 2022, le Mali est placé sous les sanctions de la Cedeao et de l'Uemoa jugées illégales, illégitimes et inhumaines par nos autorités. Au nombre de ces sanctions, l'Uemoa a annoncé le gel des ressources de notre pays au niveau de la BCEAO. Pouvez-vous expliquer ce que signifie ce gel. Financièrement, quels sont les effets induits par cette décision ?

Alousséni Sanou : Avant de répondre à la question liée au gel des ressources de notre pays au niveau de la BCEAO, permettez-moi d'insister sur le caractère illégal et illégitime des sanctions de la Cedeao et de l'Uemoa. Ces sanctions ne sont prévues par aucun texte communautaire comme le disait, d'ailleurs, le président du Niger lors d'une conférence de presse à Paris. Ces sanctions et leur application par les organes communautaires violent plusieurs textes internationaux et communautaires : les textes de la Cedeao, la Convention sur le commerce mondial, la Convention de Vienne, les Statuts de la BCEAO, le Règlement n°006/2013-CM-Uemoa relatif aux bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'agence UMOA-Titres.

Pour revenir à votre question, le gel des ressources de notre pays au niveau de la BCEAO signifie que le Trésor public et les autres entités publiques ou parapubliques qui disposent d'avoirs financiers au niveau de la BCEAO ne peuvent plus y accéder jusqu'à la levée des sanctions.

En plus, il faut ajouter comme autres sanctions la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les pays de la Cedeao et le Mali et la suspension de toutes assistances et transactions

financières en faveur du Mali par les institutions de financement de la Cedeao, particulièrement la BIDC et la BOAD.

Les effets induits d'une telle décision sont l'indisponibilité des ressources de l'Etat déposées en compte à la BCEAO. Ainsi, l'Etat du Mali ne peut pas utiliser ses ressources créditées en compte. Par exemple, l'Etat du Mali n'a pas pu honorer ses engagements vis-à-vis des bailleurs de fonds et des autres créanciers. A cet égard, le cumul des échéances à payer non honorées avec les différents créanciers extérieurs du Mali atteindront le 31 mars un peu moins de 30 milliards de Fcfa et 175 milliards de Fcfa pour les investisseurs dans les titres publics, soit un total de 205 milliards de Fcfa.

Les opérations d'injection de liquidité de la BCEAO permettent aux banques de financer substantiellement le déficit budgétaire de l'Etat attendu à hauteur de 1000 milliards de Fcfa. La limitation du refinancement des banques dans le respect strict de la réglementation bancaire interdit le financement du déficit par ce canal privilégié. Le blocage des transactions financières liées à l'approvisionnement du pays en produits vitaux concernés par les sanctions notamment les matériaux de construction, les engrais, fragilise les banques et ralentit la relance économique. L'impact de ces sanctions sur la notation du Mali auprès des agences internationales déteint négativement sur les notes des banques et dérangeant leurs activités à l'international.

L'Essor : Face à cette situation, le Mali a déposé une plainte au niveau de la Cour de justice de l'Uemoa. Parallèlement, on apprend à travers les médias et les réseaux sociaux que la Banque centrale injecte de l'argent dans les banques primaires de notre pays. De quoi s'agit-il ?

Alousséni Sanou : Le Mali a effectivement déposé une plainte et demandé la suspension de l'application des sanctions en attendant la décision sur le fond. La BCEAO poursuit sa politique d'injection de liquidités qui concerne les banques, donc, a priori non concernées par les sanctions financières qui visent l'Etat et les entreprises publiques et parapubliques. Les banques relèvent du domaine privé.

L'injection de liquidité est un instrument de la politique monétaire des banques centrales appelé « politique d'open-market ». L'opération consiste à injecter de la liquidité dans l'économie pendant les périodes de grandes activités des différents secteurs institutionnels. La monnaie centrale est ainsi mise à disposition des banques pour assurer le financement des activités. Dans la zone Uemoa, traditionnellement, la BCEAO injecte la liquidité dans les économies entre octobre et avril pour assurer le financement des campagnes agricoles coton, riz, café, cacao, hévéa, ... et l'approvisionnement en intrants agricoles. Entre mai et octobre, la BCEAO retire la liquidité pour éviter l'inflation.

Ce mécanisme de refinancement des banques fonctionne encore aujourd'hui, mais reste perturbé par les sanctions actuelles et annihile les effets des efforts de relance de l'économie. En effet, quoique les banques relèvent du secteur privé, la BCEAO a adopté des mesures plus restrictives en la matière, et ce, en dépit des graves risques de déstabilisation de tout le système bancaire. Toute chose qui est contraire à l'une des missions essentielles de la BCEAO à savoir promouvoir et maintenir un système bancaire stable et résilient.

L'Essor : Quelle est la substance de la plainte de nos autorités ? La Cour de justice de l'Uemoa a tranché en faveur du Mali. Quelle conséquence en résultera ?

Alousséni Sanou : La substance de la plainte du Mali repose essentiellement sur le caractère illégal et illégitime des sanctions en ce sens qu'elles ne sont pas conformes aux textes propres de la Cedeao, de l'Uemoa, de l'Umoa et ceux d'autres organisations internationales. En plus, le Mali a réclamé la suspension de l'application des sanctions en vertu des termes du paragraphe 3 de l'article 72 du Règlement n°01/96/CM/UEMOA portant règlement des procédures de la Cour de Justice de l'Uemoa. La Cour a réservé une suite favorable à cette dernière requête et ordonné la suspension des sanctions le 24 mars 2022. Les conséquences de la mise en œuvre de cette décision seraient un retour du Mali dans les activités normales avec la BCEAO. Les autres conséquences seront tirées au moment opportun.

L'Essor : Quels sont les effets des sanctions de la Cedeao et de l'Uemoa sur le Mali et sur les pays voisins ?

Alousséni Sanou : Les effets des sanctions sur le Mali sont multiples. Ils sont d'ordre économique, financier, humanitaire et de réputation. En matière économique, les sanctions impactent négativement les activités et la relance à travers le ralentissement des activités commerciale, industrielle et les services connexes comme le transport, le transit, ... etc. En matière financière et au niveau de l'Etat, les manques à gagner et les pertes sont énormes. La mobilisation des recettes fiscales et douanières enregistre des manques à gagner de quelques centaines de milliards de Fcfa au 1er trimestre 2022. La mobilisation au titre de la dette intérieure devrait atteindre 300 milliards de Fcfa au cours du 1er trimestre. En plus, les bailleurs de fonds ont suspendu les décaissements et la signature de nouvelles conventions. Les échéances des dettes non honorées atteignent 200 milliards de Fcfa. Au niveau du secteur privé (banques, commerce, transport et transit, ...), les pertes et les manques à gagner sont en cours d'évaluation et se chiffrent en centaines de milliards de Fcfa. Les impayés sur les remboursements des titres publics des autres pays de l'Uemoa pour le compte des banques maliennes frôlent la dizaine de milliards de Fcfa et les intérêts de retard sont dus.

En matière humanitaire, les difficultés liées à l'approvisionnement des marchés quoique maîtrisées, peuvent entraîner des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire et l'inflation au regard surtout de la situation de crise multidimensionnelle qui sévit.

En termes de réputation, la dégradation de la notation financière du Mali par l'agence de notation Moody's passant de Caa1 à Caa2 influence négativement les perspectives d'investissement, surtout étranger, au Mali. Cette dégradation de la notation détériore les relations d'affaires des banques maliennes auprès de leurs correspondants de même que les courants d'affaires du secteur privé avec l'extérieur. Rappelons qu'en règle générale, la note maximale d'une entreprise est celle de son pays. Le risque d'investissement au Mali auprès des investisseurs régionaux et internationaux entraîne des préjudices importants.

En outre, les retards de paiement bien qu'indépendants de la capacité financière du Mali altèrent la qualité de la signature du pays auprès de ses partenaires financiers qui ont d'ailleurs suspendu tout décaissement sur les projets en cours d'exécution. La signature de nouvelles conventions reste suspendue.

En dépit de tout ce qui précède, ces sanctions illégales et illégitimes ont renforcé le sentiment de patriotisme et d'unité nationale et ont ouvert ou réveillé de nouvelles opportunités pour le pays.

L'Essor : L'embargo se traduit par la fermeture des frontières avec certains pays voisins. Mais notre pays n'est pas seul. De manière générale, comment se porte l'économie malienne ? Quelles sont les ressources qui font tourner notre économie ?

Alousséni Sanou : Evidemment, le Mali est sous embargo, mais poursuit ses efforts sur le chemin de la croissance et du développement en interaction avec beaucoup de partenaires bilatéraux et multilatéraux et sous diverses formes. On peut dire, sans se tromper, que l'économie malienne est demeurée résiliente au regard des résultats et des conséquences néfastes des crises multidimensionnelles que le pays traverse. L'anticipation par le Gouvernement et l'engagement des Maliens permettent d'envisager de bonnes perspectives.

En effet, la crise institutionnelle a amené les bailleurs de fonds à réduire fortement leur intervention au Mali notamment en matière d'appui budgétaire. L'embargo de la Cedeao et de l'Uemoa les a amenés récemment à suspendre les décaissements sur les projets à cause des impayés injustement créés par la BCEAO en dépit de la disponibilité des fonds au niveau des comptes du Trésor.

La crise sécuritaire à quatre dimensions (terrorisme, grand banditisme et narcotrafic, rébellion armée et

conflit intercommunautaire) pèse sur les dépenses et les recettes budgétaires : accroissement des dépenses militaires au détriment des autres secteurs et perte de recettes fiscales à hauteur de plus de 3% de PIB à cause de l'absence des services fiscaux sur certaines frontières et certaines parties du pays.

La crise sanitaire, au-delà des aspects de pure santé, pèse sur les dépenses publiques parce qu'elle rend nécessaire un soutien de l'Etat aux ménages pour amortir les impacts du renchérissement des opérations du commerce mondial (prix du transport, des containers et de toute la logistique) et du prix de certaines denrées alimentaires (chute de production de sucre et d'huile au Brésil, en Inde et en Malaisie).

La crise sociale, gérée de façon concertée avec les syndicats dont il faut saluer, ici, l'esprit de dialogue et de patriotisme, a nécessité des dépenses budgétaires importantes.

A ces crises viennent s'ajouter en 2022, l'embargo et la crise ukrainienne dont les conséquences peuvent être négatives sur l'élan de croissance amorcée (plus de 3,5 %) en 2021 contre -1,2% en 2020.

Malgré tous ces défis, l'économie malienne est ressortie en 2021 avec une croissance à plus de 3,5 % et un déficit budgétaire maîtrisé à 4,7% pour une prévision de 5,5%. C'est vous dire que des ressorts existent et sur lesquels le Mali pourra s'appuyer pour continuer d'avancer même si le rythme peut être ça et là affecté. Il est prévu un taux de croissance moyen corrigé d'environ 4% en 2022 contre 5 initialement prévu. Les premières ressources sont les forces vives qui restent engagées, mobilisées et conscientes de l'ampleur des défis à relever. Qu'elles en soient remerciées.

En matière budgétaire, l'Etat continue ses efforts dans l'amélioration de l'efficacité des dépenses et des recettes publiques et la recherche de nouvelles niches. La relance par les investissements en capital et des investissements dans la demande des agents économiques sera maintenue.

Dans le cadre de l'action publique, l'amélioration du climat des affaires « doing-business » à travers les réformes engagées et la mise en confiance du secteur privé, les efforts de maîtrise des prix par des subventions ciblées, les effets positifs des efforts d'augmentation des salaires et de paiement des arriérés de la dette intérieure et le maintien du dialogue social augurent de bonnes perspectives de relance dans un climat social apaisé.

La recherche et l'ouverture de nouveaux débouchés maritimes comme les ports de Guinée, de Mauritanie et plus tard de l'Algérie relanceront les activités commerciales et les services qui représentent un bon tiers du PIB.



L'Essor : Concrètement, aujourd'hui, quels sont les pays partenaires qui nous accompagnent ?

Alousséni Sanou : Ils sont nombreux et les domaines de partenariat sont divers et variés. Nous avons tous les partenaires traditionnels du Mali qui nous accompagnent dans le domaine militaire, socio-économique et humanitaire. Avec l'embargo, certains pays voisins ont soutenu le Mali afin de lui éviter une crise socio-économique et humanitaire. Il s'agit particulièrement dans la sous-région de la Guinée et de la Mauritanie dont nous remercions les Autorités et les populations pour leur esprit panafricaniste et d'entraide.

L'Essor : Quelles sont les perspectives de croissance de notre économie ?

Alousséni Sanou : A la suite de la reprise en 2021, les perspectives de croissance l'économie malienne, quoique affectées par les séries de crises (institutionnelle, sécuritaire, sanitaire et mondiale) et l'embargo, restent bonnes. En effet, il est prévu un taux de croissance moyen d'environ 4% contre 5% initialement prévu. Cette estimation de l'évolution de l'activité économique est bâtie sur des hypothèses suivantes :

- l'application prolongée des sanctions de la Cedeao (fermeture des frontières avec les pays de la Cedeao et suspension des transactions financières internationales) ;
- un apaisement du climat sociopolitique (intérieur) ;
- le renforcement de la sécurisation des personnes et de leurs biens et le retour de l'Etat (services sociaux de base) sur toute l'étendue du territoire ;
- les fluctuations des cours mondiaux des principales matières premières, en particulier le pétrole, le blé, l'or et le coton et le renchérissement du coût du commerce mondial ;
- une bonne et une meilleure répartition de la pluviométrie sur le territoire national ;
- la poursuite de la politique de soutien au secteur rural notamment à travers la subvention des intrants et la mécanisation de l'agriculture ;
- la poursuite des réformes du secteur de l'énergie afin d'améliorer l'offre d'énergie ;
- la valorisation des principales productions brutes de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche à travers la relance et l'appui aux industries de transformation, la mise en œuvre de la politique d'industrialisation ;
- la poursuite des réformes dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires (code des douanes, des impôts, des investissements, relecture des

textes liés au foncier, l'adoption de textes visant l'amélioration de la distribution des services de la justice) ;

- le renforcement de la lutte contre la corruption (relecture et renforcement des textes organisant la justice, de la CENTIF, ...);
- la poursuite de réalisation des grands chantiers d'infrastructures routières, de transport, de télécommunication, d'aménagements hydro-agricoles, de construction de ponts et d'infrastructures socio-sanitaires relançant l'activité économique et créant un cadre de promotion des investissements privés ;
- la reconstruction des régions du nord et du centre et le retour progressif de l'administration ;
- la poursuite des réformes des finances publiques notamment celles visant l'élargissement de l'assiette fiscale et la rationalisation des exonérations et des dettes fiscales ;

L'Essor : Nous sommes à la veille du mois de Ramadan. Les dispositions sont-elles prises en vue d'un approvisionnement correct de la population en denrées de première nécessité ?

Alousséni Sanou : Le Gouvernement de Transition, sur instruction du Président de la Transition, ne ménage aucun effort pour soulager la population à travers, entre autres, la stabilité des marchés. A cet égard, toutes les dispositions sont prises en rapport avec les opérateurs économiques pour assurer l'approvisionnement normal des marchés à un prix correct : riz, sucre, huile alimentaire, viande et gaz.

Pour terminer, je voudrais dire que nous devons travailler à mettre en œuvre les réformes structurantes afin de permettre d'assurer l'indépendance économique du Mali pour le bonheur de toutes et de tous. La solidarité et l'union sacrée des Maliennes et des Maliens autour des questions essentielles de sécurité, de production et de répartition des richesses créées, de développement durable renforceront notre résilience et notre bien-être.

Je remercie toute la population pour son appui et son soutien constants qui ont permis d'atteindre les résultats positifs actuels. Je remercie également tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur accompagnement. Je voudrais, enfin, remercier la rédaction de L'Essor de m'avoir donné l'opportunité d'édifier nos compatriotes sur la situation qui prévaut, et les appeler à rester confiants et sereins. Le Mali a les ressources pour surmonter les difficultés actuelles.

Source : AMAP

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE BOUGOUNI

Un démarrage encourageant

Revue des Douanes : Comment peut-on présenter la toute nouvelle région douanière de Bougouni ?

Directeur régional : Tout d'abord, au nom de l'ensemble du personnel de la Région douanière de Bougouni, je tiens à remercier la Direction Générale des Douanes et le comité de rédaction de la Revue des Douanes pour l'intérêt porté à notre structure. La Direction Régionale des Douanes de Bougouni fait partie des dernières régions douanières créées suite au découpage administratif consacré par la Loi n°2012- 017/AN-RM du 02 Mars 2012.

Opérationnelle depuis le 02 Juillet 2020, elle comprend outre la Structure Régionale, un (01) Bureau Principal des Douanes à Bougouni, deux (02) Brigades Mobile d'Intervention (BMI) à Bougouni et à Sélingué, quatre (04) Bureaux Secondaires (Kadiana, Manankoro, Badogo, Filamana) et un Poste de Surveillance à Guélinikoro.

Disposant de moyens immobiliers et mobiliers, la Direction Régionale des Douanes de Bougouni est animée par cinquante-cinq (55) agents des Douanes, tous grades confondus.

Dans ce cadre, et au cours de l'exercice 2021, les structures de la Direction Régionale ont réalisé au titre du Budget d'État 5,949 milliards de Francs CFA pour des prévisions initiales de 1,990 milliard de Francs CFA, soit un taux de réalisations de 298,94%. Ces réalisations sont tributaires du mouvement des marchandises déclarées et des actions de lutte contre la fraude menées mais aussi des difficultés rencontrées.

Qui dit Douane, dit perception des recettes fiscales de porte. Que faut-il retenir du mouvement des marchandises ?

Les réalisations en matière de recettes sont liées essentiellement au volume des marchandises déclarées à l'importation. En 2021, la Direction régionale des Douanes de Bougouni a enregistré 116.606 tonnes de marchandises déclarées à l'importation, d'une valeur de 20,031 milliards de Francs CFA ayant généré 6,230 milliards de FCFA de Droits et Taxes [Tous Budgets].

Les principaux produits importés sont les produits du cru (fruits, légumes, tubercules) d'un poids de 58 646 Tonnes, soit 50,29% du volume total, la minoterie



Lt-col Baye AG ASSONI, Directeur régional

(amidons, farines), soit 10 824 Tonnes (9,28%), les savons et détergents pour un poids de 9 780 Tonnes (8,38%) et les machines, engins mécaniques et véhicules à hauteur de 9 156 Tonnes (7,85%). Ces principaux produits constituent 75,80% du poids total.

En ce qui concerne les exportations (celle-ci ne sont pas soumises au paiement des Droits et Taxes), il a été déclaré à partir des Bureaux de la région 6 212 tonnes pour une valeur de 623.375.600 FCFA. Les exportations enregistrées ont concerné essentiellement la noix de cajou destinée au Burkina Faso.

La lutte contre la fraude est l'une des trois orientations phares que les autorités de la Transition ont instruites au Directeur général des Douanes. Dans ce sens, qu'est ce qui a été fait ?

La Région douanière de Bougouni partage la frontière avec deux (02) pays que sont la Côte d'Ivoire et la Guinée. Sa position géographique implique l'adaptation du dispositif de lutte contre l'importation ou l'exportation frauduleuses des marchandises de part et d'autre des frontières.

En 2021, les différentes structures de la Région ont enrôlé cinquante-cinq (55) Affaires Contentieuses ayant généré deux cent soixante-quatorze million cent trois mille neuf cent soixante-douze Francs CFA (274.103.972 FCFA) dont cent trente-sept million cinquante un mille neuf cent quatre-vingt-six Francs CFA (137.051.986 FCFA) au titre du Budget d'État.

Les marchandises saisies sont entre autres le Chanvre Indien (1T437 Kg) d'une valeur de 1,638 milliard de Francs CFA; les faux Timbres Fiscaux (83 200 unités) d'une valeur de 208 millions; les Médicaments (plusieurs lots); l'or (34 Kg) d'une valeur de 527 000 000 FCFA et les moyens de paiement (espèces en FCFA) d'un montant de 242.670.500 FCFA.

Les différentes saisies témoignent de la vigilance et du professionnalisme des agents des Douanes.

Quid des perspectives ?

A ce stade de notre entretien, il faut dire que l'amélioration des résultats engrangés en 2021, constitue un objectif majeur. Pour ce faire, des actions seront entreprises. Il s'agit notamment du renforcement de l'action du service consécutive à l'affectation du personnel annoncée par la Direction Générale des Douanes, la rencontre de la Direction Régionale avec les structures et les opérateurs miniers exerçant dans la Région de Bougouni et l'amélioration des recettes et des contentieux par la mise en œuvre des réformes initiées par la Direction Générale des Douanes (notamment l'appropriation de la fonction d'évaluation, l'internalisation du Centre d'expertise Technique, la gestion des risques/la sélectivité).

Nous veillerons également à exercer un contrôle hiérarchique efficient en vue d'une meilleure exécution du service et à déployer tous les efforts en vue de l'opérationnalisation de la Brigade Mobile d'Intervention de Sélingué et du Bureau de Filamana.

En termes d'infrastructures, nous saluons les efforts de la Direction Générale des Douanes qui ont permis la clôture de l'espace réservé au service à Bougouni, ainsi que la construction des latrines et l'adduction d'eau prévues dans cet espace (travaux en cours), mais aussi la construction d'un poste avancé (Bureau de Kadiana) à Kokoli (plus proche du Bureau des Douanes Ivoiriennes Ningoni). Toutes ces actions contribueront au renforcement de l'action du service des Douanes dans la Région de Bougouni.

Propos recueillis à Bougouni
par A. SAMAKE et A. CISSE



M. Dumar Sangaré, coordinateur du syndicat des Transitaires de Bougouni

“

En tant que natif de Bougouni, je dois avouer que l'arrivée de la Direction régionale des Douanes à Bougouni est une chance. En tant que responsable des commissionnaires en douanes agréés, je me réjouis de la bonne collaboration avec la Direction en général et le bureau principal de Bougouni en particulier. Je les exhorte à continuer dans ce sens pour le bonheur de la localité et du Mali tout entier. Nous sommes une dizaine de bureaux de transit et nous ferons tout pour que les résultats soient atteints. Nous n'avons pas de difficultés majeures en dehors du fait que certains services de l'État ne sont pas encore représentés dans notre région. Nous espérons que dans les prochains mois, nous aurons satisfaction »

”

“

Je me réjouis de cette marque de respect. Sans risque de me tromper, la Douane à Bougouni est ce qu'on appelle l'œil du Chef. Malgré le manque de moyens humain et matériel, les douaniers à Bougouni se battent de jour comme de nuit pour accomplir leurs missions. Ils arrivent à travailler dans les conditions que nous savons difficiles. En tant que chef militaire, je peux dire que la Douane est un service exemplaire dans la région de Bougouni. En plus de ses performances dans la mobilisation des recettes, elle opère des saisies spectaculaires en or, argent non déclaré et des médicaments. Ce sont donc des cadres et agents qui travaillent loyalement, et en bonne collaboration avec les autres services de l'État au niveau régional. Je salue leur maîtrise du secret professionnel dans le cadre des opérations de saisie.

Vous savez, quand les gens travaillent avec professionnalisme, les résultats sont forcément au rendez-vous. Le comportement des douaniers fait honneur à notre région. Hier seulement, nous avons facilité le passage de plus de 300 camions contenant du Klinker. Nous demandons à l'Administration des Douanes d'appuyer la Direction régionale des Douanes de Bougouni en matériel roulant pour qu'elle soit en mesure d'accomplir avec plus de performance ses missions régaliennes. De même, je lance un appel pour la construction d'un bâtiment flambant neuf pour la Douane. Je félicite et encourage les cadres et agents des douanes de Bougouni.

”



Général de Brigade Kéba SANGARE, Gouverneur de région

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE KOUTIALA

Des perspectives prometteuses

Revue des Douanes : Quelle présentation générale peut-on faire de votre région ?

Directeur régional : Je commence mon propos par des mots de remerciement de tout le personnel à l'endroit du Directeur général des Douanes pour la confiance placée en nous pour animer cette direction.

La circonscription de Koutiala a été érigée en Région par la loi n° 2012-017 du 02 Mars 2012 portant création des circonscriptions administratives en République du Mali. Quant à la Direction Régionale des Douanes de Koutiala, elle a été rendue opérationnelle par l'arrêté n°2020-0545-SG du 26 Février 2020 portant nomination d'un Directeur Régional et depuis le 13 Juin 2020 l'opérationnalisation est effective.

La région Douanière de Koutiala comprend 03 structures dont 02 seulement sont opérationnelles. Il s'agit du Bureau Principal de Koutiala et le Bureau Secondaire de Koury. Le Poste gérant recette (PGR) de Boura est non fonctionnel en raison de l'insécurité.

En termes de ressources humaines, il faut savoir que l'effectif du personnel de la Direction Régionale de Koutiala est de 40 agents tous corps confondus dont 03 femmes, soit 13 Inspecteurs, 21 Contrôleurs et 06 Agents de Constatation.

Que faut-il retenir en termes de recettes ?

Malgré un environnement difficile, un effectif réduit et de moyens matériels et logistiques insuffisants, la Direction Régionale de Koutiala a réalisé en 2021 au titre du Budget d'État la somme de 8 767 984 564 F CFA sur des prévisions initiales de 6 310 000 000 F CFA et corrigées de 7 688 000 000 F CFA, soit des taux de réalisations de 138,95 % et 114,05 %.

Ces réalisations ont évolué en dents de scie tout au cours de l'année 2021. Elles se composent comme suit : [1] le Bureau Principal [6 318 997 839] et [2] le Bureau Secondaire de Koury [2 440 921 440 Fcfa].

Pour les mois de Janvier et Février 2022 les réalisations se chiffrent à 1 362 558 475 F CFA par des prévisions initiales de 1 578 000 000 F CFA et corrigées, en raison de l'embargo de 1 302 400 000 F CFA.

Si on compare les réalisations de 2021 par rapport à celles de 2020 et de 2019, on constate respectivement



Lt-Colonel Alassane TRAORE, Directeur régional

un taux de progression de 52,97 % [5 731 774 860 FCFA] et 237,98 % [2 594 204 342 FCFA].

En matière contentieuse, les résultats sont-ils satisfaisants ?

Si le niveau de réalisation des recettes proprement dites est satisfaisant, il faut reconnaître qu'au titre du contentieux les réalisations n'ont pas été à hauteur de souhait. Cette contre performance peut s'expliquer par plusieurs facteurs dont entre autres la situation sécuritaire qui ne permet pas de s'aventurer au-delà des abords de la ville, le manque criard de personnel et surtout de moyens logistiques.

Ainsi, au cours de l'année 2021, les structures de la Direction Régionale ont enrôlé 18 affaires contentieuses qui ont généré 12 560 280 F CFA pour le compte du Budget d'État contre 12 713 628 F CFA en 2020, soit un taux de régression de 1,21 %.

Quelles sont les saisies les plus importantes ?

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et des substances psychotropes, les structures ont réalisé plusieurs saisies dont la plus importante fut la saisie de 6 T 248 d'herbe de cannabis le 26 Janvier 2021, Journée Internationale de la Douane (JID).

Il faut signaler que depuis 3 à 4 mois, on constate une certaine amélioration du contentieux aussi bien au niveau de la Section Recherches et Interventions qu'au niveau de Koury qui se traduit par la fréquence des saisies tant sur les marchandises commerciales que sur les stupéfiants, les médicaments contrefaits et autres substances psychotropes.



Vous êtes une nouvelle région douanière. Comment parvenez-vous à démarrer la machine ?

Une lourde machine ! Et j'ajoute qu'elle carbure en diesel d'où la lenteur du démarrage (rire). Comme on a l'habitude de le dire, le début de toute entreprise est difficile. C'est la réalité sur le terrain qui commande. Avec l'accompagnement des autorités et de la hiérarchie, beaucoup d'épreuves ont été surmontées. Toutefois un certain nombre de difficultés et problèmes, entravent sérieusement l'exécution correcte du service. Il s'agit entre autres de la situation sécuritaire qui à l'instar des autres régions du pays nous empêche de mener efficacement nos missions de lutte contre la fraude et le manque criard d'effectif et de moyens logistiques adéquats. En effet, en dehors du véhicule de fonction du Directeur Régional, aucune des structures régionales ne dispose d'engins roulants.

La nécessité de construction d'une nouvelle Direction régionale s'impose car ce sont les locaux servant d'habitation au chef de bureau qui ont été transformés en Direction Régionale.

Au-delà de toutes ces difficultés ci-dessus évoquées, la nouvelle direction régionale de Koutiala continue à

déployer tous les efforts possibles pour l'attente des objectifs elle assignés par les hautes autorités du pays.

Un appel ?

Si je dois lancer un appel, ce sera à l'endroit des populations de ma région d'une part et à celui de nos autorités à travers la hiérarchie douanière. Nous avons en charge une région disposant d'une frontière poreuse avec le Burkina Faso. Dans le cadre de l'exercice de nos missions de protection, nous sommes amenés à mener une lutte sans merci contre l'infiltration des produits dangereux pour la santé humaine. Pour ce faire, nous en appelons au patriotisme des populations dans le cadre du renseignement.

Aux autorités, il s'agit de renforcer les capacités opérationnelles de la région douanière pour pouvoir faire face à la criminalité transitionnelle. Les nids de voyous et de terroristes ne sont pas une invention de l'esprit. Nous savons la situation financière du pays difficile mais un effort est possible. Pour l'accompagnement constant de l'Administration générale des Douanes, nous tenons à remercier l'Inspecteur Général Amadou KONATE. A travers lui, que tout le personnel d'encadrement au niveau central trouve ici notre gratitude.



Ibrahima SOUMAORO, Président des Transitaires de Koutiala

“

Dans l'ensemble, la collaboration est franche entre la Douane et nous, transitaires, de Koutiala. Nous sommes très reconnaissants parce que les cadres et les agents des Douanes sont disponibles et efficaces. Ce que les autres bureaux traitent en deux ou trois jours, nous le faisons en quelques heures.

Au nom de tous les commissionnaires en douane exerçant à Koutiala, nous demandons à la hiérarchie douanière de continuer son appui pour notre région soit davantage performante. Nous nous engageons, pour notre part, à poursuivre cet élan dans la collaboration entre nous. Je remercie les responsables de la Douane pour leur accompagnement pour la prospérité de l'économie locale.

”

“

J'ai la meilleure douane du Mali. Je n'ai jamais entendu quelque chose de négatif à son propos dans l'exercice de sa mission. Discrétion et courtoisie caractérisent les douaniers de Koutiala. Je n'ai pas reçu de plaintes.

Sur le plan des recettes, ils sont performants. C'est en l'honneur des cadres et des agents des Douanes que la Direction Générale a bien voulu mettre à notre disposition. Ils sont à féliciter.

En effet, malgré l'insécurité, les douaniers n'ont jamais abandonné leurs postes. Ils sont sur le terrain tous les jours.

Pour ma part, je ne ménage aucun effort pour les soutenir. Je suis un gouverneur satisfait. Sans la douane et les douaniers, le Mali allait disparaître. Je suis à leur disposition.

”



Général Abdoulaye CISSÉ, Gouverneur de région

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE KITA

Tout construire !

Revue des Douanes : M. le Directeur régional, pouvez-vous présenter votre région douanière ?

Directeur régional : Bien sûr et je profite pour remercier la Direction générale des Douanes pour cette initiative qui permet à notre région de mieux se faire connaître.

Il faut savoir que la Direction régionale de Kita est issue de la scission de l'ancienne Direction régionale de Kayes qui couvrait jadis les trois régions douanières de Kayes, Kita et Nioro.

Suite au nouveau découpage administratif de notre pays et dans le respect de la nouvelle carte douanière, cette Direction régionale des Douanes a été créée par arrêté n. 2021/4142/MEF-SG du 06 Octobre 2021 nommant, du coup, un Directeur régional dans cette région. La note de service n. 2021 0114/MEF-DGD du 08 novembre 2021 fixe la liste des bureaux, Brigades et Postes des Douanes de la Direction régionale des Douanes de Kita ainsi qu'il suit : un Bureau principal à Kéniéba, trois bureaux secondaires à Kita, Mahinamine et Sirakoro (non opérationnel), une brigade mobile d'intervention (BMI) à Kita, un Poste de surveillance à Sagabari (non opérationnel) et un Poste gérant une recette à Faraba. A ces structures ci-dessus citées, une Section Recherches a été créée même si la note de service ne le précise pas.

Quelles sont les résultats en matière de mobilisation de recettes douanières ?

Malgré la jeunesse de notre région, nous participons tant soit peu à la mobilisation des recettes douanières. Ainsi, de novembre 2021 au 20 mars 2022, le Bureau principal de Kéniéba a lui seul réalisé 10.355.178.831 dont 4.451.482.486 Fcfa du 1er janvier au 20 mars 2022 contre un résultat de 11.160.000 Fcfa dans 30 affaires contentieuses au cours de la même période.



Lt-Col Oumar KASSE, Directeur régional

Le Bureau secondaire de Mahinamine, dans la même tranche de temps, a réalisé 276.306.629 Fcfa dont 145.751.402 Fcfa en budget d'État du 1er janvier au 20 mars 2022.

Pour la même période, les affaires contentieuses ont généré au titre du budget d'État 700.000 Fcfa. Sans oublier une affaire en instance d'approbation. A ce niveau, il y a eu des saisies de 14 sacs de cyanure et 23 briques de chanvre indien.

La Brigade mobile d'Intervention de Kita a elle aussi mouillé le maillot en opérant des saisies mortes (31 briques de chanvre indien de 55 kgs) et en enrôlant 07 affaires contentieuses dont 3 en instance d'approbation. Le Poste Gérant une Recette de Faraba a réalisé des recettes portant sur 16.179.568 Fcfa dont 8.200.788 Fcfa du 1er janvier au 20 mars 2022.

C'est au niveau du Bureau secondaire de Kita que la performance prend un coup avec un peu moins de 50.000 Fcfa de réalisation seulement en mars 2022.

La région douanière dispose-t-elle de ressources humaines suffisantes ?

Sans langue de bois, je dis clairement non. Au total, la région douanière de Kita ne compte que 19 inspecteurs y compris le directeur régional, son adjoint ainsi que le divisionnaire. Nous comptons également 17 contrôleurs et 15 agents de constatation et un chauffeur. Vous comprenez vous-même que le personnel est insuffisant pour une exécution satisfaisante des tâches confiées à cette région.

Ceci est une difficulté majeure. Quelles sont les autres contraintes auxquelles vous êtes confrontés ?

Très bonne question ! Nous sommes une équipe installée à la tête de cette Direction régionale nouvellement



créée sans grande préparation en amont. Nous comprenons l'urgence politique de la question mais l'État aurait pu faire davantage en mettant à notre disposition des infrastructures adéquates et des moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de nos missions.

Contrairement à d'autres nouvelles régions douanières qui avaient déjà des prérequis, il fallait tout réinventer à Kita. Des bureaux de la Direction régionale, à son équipement en passant par les services de commodité comme l'eau et l'électricité. A ces difficultés, il faut ajouter le manque de personnel et de moyens roulants pour les services relevant de mon autorité.

Nous souffrons également du fait que le bureau de Kita n'est toujours pas érigé en Bureau principal, comme c'est le cas dans les autres régions douanières.

Avez-vous un appel à lancer ?

L'appel de Kita ne peut être qu'un cri de cœur pour installer convenablement la région douanière. Nous lançons un appel surtout à la Direction Générale des Douanes pour que le Bureau secondaire de Kita soit un Bureau principal.

Nous avons eu des acquis importants grâce à l'engagement du Gouverneur de région et surtout du Directeur général des Douanes mais il y a encore du chemin à faire. Le démarrage d'une nouvelle Direction régionale est un défi qu'il faut relever. Mais il ne peut être relevé qu'avec l'accompagnement sans faille de la hiérarchie douanière et du Gouvernorat.

Propos recueillis à Kita
par A. SAMAKE et A. CISSE



M. Karamoko SIDIBE, Président des commerçants de Kita

“

Nous n'avons aucun problème ici à Kita entre les commerçants et les services des Douanes. En ma qualité de présidents des commerçants de cette localité, à chaque fois que je vois les responsables douaniers pour une question donnée, je trouve satisfaction.

Notre souhait est d'ériger le bureau secondaire de Kita en bureau principal. Les produits consommés à Kita sont dédouanés à Kéniéba. Cela n'est pas notre souhait. Donc, nous lançons un appel pressant aux autorités douanière pour que la Direction régionale de Kita dispose de son bureau principal comme les autres régions douanières. »

”

“

Kita est une nouvelle région. Petit à petit nous mettons les choses en place. Depuis 2021, l'État a consenti des efforts financiers pour installer les services financiers comme la Douane.

Sur un autre plan, la création de la Direction régionale des Douanes est un atout considérable pour tout le Mali du point de vue des recettes et surtout pour la nouvelle région. En ce moment, nous ne pouvons que compter sur nos ressources propres à cause des sanctions. Donc, il faudrait mettre les moyens pour arriver aux résultats recomptés. Nous avons des besoins exprimés et nous attendons à ce que cette région douanière soit confortablement installée. Je compte aussi sur la Douane pour renforcer la sécurité même si nous savons que la sécurité zéro n'existe pas.

C'est pourquoi, j'insiste sur le fait qu'il faut intégrer l'aspect sécuritaire dans le cadre de l'accomplissement des missions régaliennes des Douanes. Pour les nouvelles créations, il ne faut pas lésiner sur les moyens. Les services douaniers ont une très grande surface à couvrir.

Kita fait partie de l'avenir de la Douane parce que les nouveaux axes routiers plaident en notre faveur.

Le Karta est une vaste zone qui échappe au contrôle (total) des autorités administratives. Cette bande frontalière avec la Mauritanie est un terrain fertile pour le trafic illicite.

Au directeur régional des Douanes, je rappelle que le début de toute chose est difficile. C'est un exercice difficile car l'équipe de départ doit faire du sacrifice pour démarrer le travail. Donc, je ne peux que les encourager à persévérer.



M. Daouda MAIGA, Gouverneur de région de Kita

”

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE NIORO DU SAHEL

Face à un environnement difficile

LES STRUCTURES.

Les missions assignées à la Direction Régionale des Douanes de Nioro ont été menées par ses différentes structures animées par un effectif total de 39 agents avec des moyens matériels modestes.

La Région douanière de Nioro comprend :

- Le Bureau principal de Nioro ;
- Le Bureau secondaire de Gogui ;
- La Brigade mobile d'intervention (B.M.I) de Diéma ;
- Les postes de surveillance non opérationnels de Sandaré, Lakamané et Diangounté Camara.

L'atteinte des objectifs assignés dépend de l'engagement du personnel mais aussi des moyens matériels mis à sa disposition.

PERSONNEL ET MATÉRIEL

A / Personnel

Le personnel relevant de la Direction Régionale de Nioro se compose de 15 Inspecteurs, 18 Contrôleurs, 05 Agents de Constatation et 01 Chauffeur.

B / Matériel roulant

La nouvelle Direction régionale des douanes de Nioro dispose d'un seul véhicule de service, ce qui ne permet pas de cerner toute l'étendue de la région

C / Les locaux

La toute nouvelle Direction régionale de Nioro occupe pour le moment les locaux du Bureau principal. Le Bureau secondaire de Gogui et ses postes avancés travaillent dans des conditions des plus précaires (constructions préfabriquées pour le bureau et en banco pour les postes).

RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS
(DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE NIORO).

Sur une prévision annuelle de 3.230.000.000 F CFA, la Direction Régionale de Nioro a recouvré 2.725.984.544 F CFA, soit un taux de réalisation de 84,39%. Comme nous le constatons, la contre-performance du bureau principal de Nioro a impacté négativement sur les réalisations régionales. Toutefois, il importe de nuancer l'interprétation en précisant que le Bureau Principal de Nioro a contribué à hauteur de 90,35% dans le budget d'Etat assigné à la Direction régionale des Douanes de Nioro.



Lt-col Abeta AG SEYDOU, Directeur régional

CONTENTIEUX.

Au cours de l'année 2021, la Direction Régionale des Douanes de Nioro à travers ses structures, a enregistré trente-huit (38) affaires contentieuses. Le montant cumulé des amendes est de 44.892.842 F CFA ayant généré 22.446.421 F CFA pour le compte du Budget d'Etat. Il convient de préciser que la section recherches et interventions nouvellement créée et installée en Novembre n'a enregistré aucune affaire contentieuse en 2021.

DIFFICULTÉS

Les difficultés recensées au niveau de la Direction Régionale des Douanes de Nioro sont :

- Perturbations au niveau du réseau informatique ralentissant les opérations de dédouanement de la frontière à l'intérieur ;
- La Direction Régionale est logée dans les locaux du Bureau Principal de Nioro ;
- Précarité des conditions de travail au niveau du Bureau de Gogui et de son poste avancé (Constructions préfabriquées pour le bureau et en banco pour le poste) ;
- Insécurité faisant obstacle à l'opérationnalisation des postes de surveillance de Sandaré, Lakamané et Diangounte-Camara ;
- Manque de matériel roulant et électrification insuffisante des structures douanières de la région notamment le Bureau de Gogui ;
- Absence d'espace aménagé pour le stationnement des cargaisons ;

- Détérioration de la situation sécuritaire dans la zone.

LE RÔLE JOUÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES DANS LA CAMPAGNE D'EXPORTATION DU COTON MALIEN VERS LA MAURITANIE.

La Direction Générale des Douanes a joué un rôle de premier plan dans le cadre de la campagne d'exportation du coton pilotée par la Compagnie Malienne du coton (CMDT).

A cette occasion, le Directeur Général des Douanes, l'inspecteur Général Amadou Konaté est venu en personne à Gogui pour booster ses structures dans l'optique d'accorder la plus grande diligence aux formalités douanières.

L'objectif visé a été atteint dans la mesure où tous les camions ont pu aller en Mauritanie sans problème majeur.



M. Boubacar Bah, importateur à Nioro du Sahel



Notre collaboration avec la Douane est un exemple aujourd'hui. Avant, la Douane était là mais elle n'avait pas les moyens de lutter efficacement contre la fraude. En plus, elle dépendait de Kayes. Aujourd'hui, c'est un plaisir réel de travailler avec la Douane. Je salue l'engagement du nouveau Directeur régional qui a pu mettre en place la nouvelle direction en quelques semaines. Je suis le seul importateur de la localité pour le moment. L'idéal est que nous soyons plusieurs. Auparavant, le Cherif de Nioro importait aussi mais je suis resté seul après son retrait des affaires. Je gère mes affaires à Nioro du Sahel et à Kayes. Je me permets de lancer un appel à l'endroit des autorités douanières pour mettre les agents des Douanes dans les meilleures conditions de travail afin de pouvoir bien mener leurs missions malgré les conditions sécuritaires encore précaires.

Pour ma part, je donne l'engagement que les opérateurs économiques feront tout ce qu'ils peuvent pour appuyer la Douane. Nous avons déjà rencontré le Directeur régional à son initiative et il nous a rassuré que le service des Douanes est venu pour aider la localité à se développer à travers l'assainissement de l'environnement économique. Je suis très content de sa démarche pédagogique pour nous amener à fréquenter le bureau des Douanes.



« Ce sont des félicitations méritées. En un temps record ce qui a été fait nous honore. Tout ce qui est fait par la Douane nous aide à opérationnaliser notre région. Je me suis rendu au Bureau des Douanes et j'ai constaté le travail fait malgré les contraintes. Ils ont forcé les choses pour en être là.

Il faut que cette structure soit dotée en véhicules pour mieux asseoir son autorité. Si les fraudeurs savent que la Douane a les moyens de les traquer, la fraude sera combattue. Par ce manque de moyens, les recettes elles-mêmes prennent un coup. J'ai également été à Guogui et j'ai vu comment les agents sont engagés sur le terrain. Les conteneurs aménagés ne correspondent pas à l'image que nous souhaitons voir par rapport à nos voisins de la Mauritanie.

Au-delà des missions sur le terrain, donnez à la Douane les moyens de ses missions. Le service doit également disposer d'un espace suffisant pour les opérations de dédouanement. Donc, en qualité de Gouverneur de région, je suis mieux placé pour féliciter les cadres et les agents qui animent cette nouvelle structure Douanière placée sous mon autorité.

Cette mission exige un personnel qualifié, engagé et motivé. Ces agents travaillent sous la menace. C'est pourquoi le personnel doit des arriérés assurés par des un dispositif adéquat. Malgré tout, ils sont en train de faire du beau travail. Pour moi, c'est le mérite qui compte. J'ai vu un directeur régional conscient de son devoir et de responsabilités.

La lettre de félicitation du Gouverneur ne tardera à arriver au bureau du Directeur Général des Douanes. Je vous charge de transmettre mes félicitations et mes encouragements au Directeur Général des Douanes ».



Colonel-major Mohamed Aly Annadji, Gouverneur de région

NOTE DE SYNTHÈSE

Politique de Gestion de la Performance de la Direction Générale des Douanes



I. LE CONTEXTE

L'Administration des Douanes Maliennes contribue au développement économique social et culturel du pays à travers ses missions fiscale, économique et d'assistance aux autres administrations.

Pour relever efficacement les défis inhérents à l'exécution de ces délicates missions, elle s'est engagée depuis quelques années dans une série de réformes de modernisation de ses structures et de ses procédures.

Dans le domaine des ressources humaines, la Direction Générale des Douanes a mis en place un projet de gestion des ressources humaines basée sur les compétences en vue de promouvoir une approche globale de renforcement des capacités et de faire de l'administration des douanes un modèle de modernité au service de l'État et des usagers.

La gestion des ressources humaines basée sur les compétences permettra de faire le lien entre la planification stratégique et la mesure de la performance globale du service, deux éléments essentiels dans l'atteinte des objectifs assignés à notre administration.

La politique de gestion de la performance repose sur des indicateurs de performance (individuels et collec-

tifs) qui, eux-mêmes, intègrent des critères basés sur l'appréciation de la compétence.

La politique doit également être menée selon un schéma holistique qui englobe non seulement la totalité des fonctions d'une douane moderne, mais également tous les leviers de changement pertinents et les intérêts des différents acteurs externes.

II. L'UTILITÉ DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Au centre de notre démarche de modernisation douanière se trouve la recherche de la bonne gouvernance qui se traduit par la responsabilisation, la transparence et l'obligation de rendre compte (redevabilité). Notre système de gestion de la performance permet de relever ce triple défi, car il favorise, entre autres :

- l'amélioration constante des performances de l'organisation ;
- une meilleure appropriation par le manager douanier de ses responsabilités par rapport aux missions qui lui sont assignées au sein de l'Administration ;
- le renforcement d'une culture de compte-rendu à tous les niveaux de responsabilité au sein de l'organisation ;
- la communication systématique des résultats des programmes et des différentes activités douanières ;
- la disponibilité de l'information nécessaire pour une prise de décision juste et non arbitraire, et une meilleure allocation des ressources ;
- la prise en compte des exigences des différents intervenants/partenaires et de toutes les fonctions d'une douane moderne ;
- l'alignement des activités opérationnelles de tous les services et de tout le personnel à la vision et à la stratégie de l'organisation ;
- l'instauration d'un dialogue de gestion au sein de l'organisation.

III. MODÈLE DE PERFORMANCE DOUANIÈRE

Notre système de gestion des performances organisationnelles pour être efficace doit se reposer sur un schéma holistique qui tient compte à la fois des missions de la douane, de tous les leviers de changement pertinents et des attentes des acteurs externes. Dans

cette démarche, la mesure de la performance doit être rattachée à la planification stratégique.

L'élaboration des indicateurs de performance douanière

L'élaboration des indicateurs de performance doit inexorablement commencer par la définition de la vision et la stratégie de l'Administration. Dans cette optique, le tableau de bord prospectif permet à la douane de relier la mesure de la performance organisationnelle à la planification stratégique. Il permet également la communication et la mise en œuvre de la vision et de la stratégie organisationnelle à tous les niveaux de l'organisation et devient de ce fait un outil de prédilection de gestion stratégique pour l'Administration.

Une fois la vision formulée et la stratégie définie, il faut définir des objectifs clairs et mesurables et identifier les relations de cause à effet entre les différents axes. Ceci permettra une meilleure priorisation des objectifs. Un ou plusieurs indicateurs de performance SMART peuvent dès lors être définis pour chacun des objectifs et des actions identifiées pour atteindre les cibles visées.

IV. La Politique de Gestion des Performances de la DGD

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie RH basée sur la Compétence la vision des Douanes est d'atteindre dans quatre ans, par exemple, un niveau de performance lui permettant de combler les attentes du gouvernement tout en satisfaisant aux exigences des opérateurs économiques et d'autres intervenants de la chaîne logistique internationale.

La stratégie choisie pour atteindre ce cap de performance est forcément le renforcement des capacités, la modernisation douanière. Une panoplie d'axes stratégiques déclinés en objectifs opérationnels assortis des indicateurs de performance organisationnels peut donc être identifiée pour mettre en œuvre cette stratégie.

1. Domaines d'intervention

Les domaines d'intervention sont :

- La mobilisation des recettes ;
- La lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière ;
- La mise en œuvre des réformes.

Ces trois domaines reprennent les orientations stratégiques données au Directeur Général des Douanes par Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances en octobre 2021.

2. Objectifs :

- Doter l'administration d'outils modernes de gestion de la performance ;

- Evaluer les progrès réalisés et orienter les performances pour l'atteinte de l'objectif.

3. Portée :

Cette politique vise l'ensemble du personnel des douanes et le département de tutelle.

4. Responsabilités :

Le Directeur Général des Douanes, le DRH et les autres directeurs centraux, les directeurs régionaux et les chefs d'unités sont chargés chacun en ce qui le concerne de la mise en œuvre de la politique.

5. Activités :

- Définir et mettre en place des critères d'évaluation de la performance ;
- Élaborer les outils de gestion de la performance ;
- Mettre en place des contrats de performance ;
- Élaborer des fiches individuelles de performance ;
- Mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation de la performance.

6. Le Mécanisme de Gestion de la Performance de la DGD

Le système d'indicateurs de performance proposé dans ce document peut servir à l'élaboration et la conclusion d'un contrat pluriannuel de performances entre la douane et son ministère de tutelle. Cette démarche a l'avantage d'engager de façon concrète, la volonté politique de la hiérarchie gouvernementale dans le processus de modernisation de l'administration des douanes, assurant de ce fait un minimum des ressources nécessaires pour la réforme et une certaine pérennité de celle-ci.

Le modèle peut aussi servir de base pour élaborer et conclure des contrats de performance entre le chef de l'Administration des Douanes et ses services opérationnels. C'est une bonne façon de communiquer, de partager et d'assurer la mise en œuvre de la vision et de la stratégie de la douane à tous les échelons de l'Administration.

Pour la bonne mise en œuvre du système de gestion de la performance, les contrats de performance seront accompagnés d'un tableau de bord pour consigner et rendre compte des résultats obtenus pour chaque indicateur. Ce tableau de bord sera automatisé et intégré dans l'intranet de l'Administration. Ceci permettra de disposer de données plus fiables et d'assurer un suivi plus efficace des performances.

7. Les facteurs de succès

Le succès de la mise en œuvre du modèle de gestion des performances de la DGD sera tributaire de certains facteurs parmi lesquels :

- une impulsion forte de la part du chef de l'administration en particulier, et un leadership fort de ses cadres en général, seuls gages des choix stratégiques pertinents, de l'exécution effective du plan stratégique et de la mesure de son déploiement ;
- la mise en place au sein de l'Administration d'une équipe dédiée qui constituera la coalition gagnante du Directeur Général dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie ;
- l'existence d'un système de récompense et de sanction. Si la mesure de la performance n'est pas associée à un système de sanction positive et négative, la machine risque tôt ou tard de se gripper. Toutefois, il faudrait garder une certaine souplesse par rapport aux sanctions, surtout quand elles sont négatives, en tout début du processus, pour tenir compte de l'apprentissage;
- l'adoption d'un statut autonome du cadre des Douanes afin de sortir du carcan inadapté du Statut général de la Fonction publique.

la performance à la Direction Générale des Douanes est calé sur celui du Plan stratégique de Gestion des Ressources Humaines axée sur les compétences dans le cadre du projet de Modernisation des Administrations Douanières en Afrique de l'Ouest (MADAO).

Le plan stratégique est joint en annexe.

Il convient de souligner que la mise en œuvre de cette stratégie est un exercice d'apprentissage de longue haleine. Il faut donc éviter la tentation de réussir le parfait tableau de bord prospectif lors de sa première année de mise en œuvre.

La mise en œuvre sera soutenue par un plan de communication interne et externe à travers les outils de communication de la Douane (Revue des Douanes, Site web de la Douane, Application smartphone, etc.) et les divers organes de la presse nationale (télévisions et presse écrite).

8. Plan de Mise en Œuvre

Bamako, le 16 février 2022

Le plan de mise en œuvre de la politique de gestion de

DISTINCTIONS

Le Directeur Général des douanes distingue deux collaborateurs méritants

Pour services rendus, le Directeur général des Douanes, Inspecteur Général Amadou KONATE a décerné des attestations de mérite à M. Milled SAHABI et Mme Sorana POTOCEANU



Faire Connaissance avec le Centre de Coopération Police, Douane, Gendarmerie (CCPDG)

En vue de renforcer la gestion des frontières, la protection et la réintégration des migrants, l'Union Européenne a financé la construction, à Sélibaby (Mauritanie), d'un centre de coordination visant à regrouper sur un seul site les services de sécurité (Police, Gendarmerie et Douanes) du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie.

Ce centre vise à renforcer la coopération et la coordination entre les trois pays en vue d'améliorer l'efficacité de la gestion des frontières. Le CCPDG qui réplique le Centre de Coordination de Vintimille (Italie) est la première initiative de ce genre dans la région de l'Afrique de l'Ouest et permettra aux services des trois pays de partager leurs expériences dans le domaine de la gestion des frontières et de partager systématiquement

De nouvelles acquisitions

La Direction Générale des Douanes a réceptionné 6 nouveaux véhicules Toyota, acquis sur le budget de l'Etat grâce au Ministère de l'Economie et des Finances. Ces véhicules viennent renforcer sa capacité d'intervention dans la lutte contre la fraude et la criminalité trans frontalière. Il s'agit d'une première livraison d'un lot de 30 véhicules. Le Directeur Général des Douanes remercie les autorités de la Transition pour l'amélioration des conditions de travail de la DGD notamment en matière de mobilité.



des informations facilitant ainsi une meilleure coordination.

Les travaux préparatoires se sont déroulés lors d'un premier atelier qui s'est tenu à Saly (Sénégal) en avril 2019, suivi par les ateliers nationaux et enfin un dernier à Vintimille en novembre 2019. Lors de ce dernier atelier, les délégations ont négocié un projet de convention qui après accord a été envoyé officiellement par la Mauritanie au Ministère des Affaires Etrangères du Sénégal et du Mali.

Une mission est prévue dans les prochains jours en vue de l'inauguration du bâtiment suivie de la signature de l'accord tripartite par les trois ministres en charge de la sécurité.

Construit à Sélibaby, à 700 km de Nouakchott, dans la zone frontalière des trois pays, le bâtiment R+2 occupant une surface de 1000 mètres carrés est composé de :

- trois (03) bureaux individuels équipés pour les chefs de mission des trois pays ;
- des bureaux équipés, réservés aux agents ;
- trois (03) appartements équipés pour le logement des trois chefs de mission ;
- des dortoirs équipés pour les agents ;
- un (01) groupe électrogène de 800 kVa ;
- une (01) installation solaire complète ;
- un véhicule Toyota Land cruiser flambant neuf ;
- des mobiliers de bureaux et des ordinateurs.

Au stade actuel du projet, il n'y a pas de mission spécifique dévolue à la douane, la mission globale du projet se limitant au renforcement de la gestion des frontières. Cependant, le projet est intéressant en ce qu'il permet de recueillir une somme de renseignements sur le mouvement des marchandises dans la zone des 3 frontières. Ces renseignements peuvent être exploités par les bureaux maliens des frontières concernées.

Source : DRCRI

Pourquoi un nouveau code ?

Dans le cadre de la modernisation de ses procédures et pour s'ajuster à un environnement des affaires mouvant, la Direction Générale des Douanes a décidé de relire le Code en vigueur pour l'adapter aux exigences du commerce international. Pourquoi un nouveau Code ? Quelles sont les innovations majeures ? C'est à ces deux questions que tente de répondre ce présent article.

Motivations

Le Code des Douanes détermine le cadre légal et réglementaire de l'action de l'Administration des Douanes. Il doit donc se fonder sur les valeurs essentielles de transparence et d'équité et prendre en compte les évolutions et les exigences du monde des affaires en matière de simplification des procédures et de facilitation des échanges.

Pour coller à l'évolution de l'environnement des affaires, marqué principalement par la naissance de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) notre pays a procédé en 2001 à la relecture de la loi 63-43 / AN – RM du 31 mai 1963 portant code des Douanes en République du Mali. Le texte en vigueur, issu de cette relecture, fait l'objet de la loi O1-75 du 18 juillet 2001. Le défi à relever consistait alors à renforcer la protection et la compétitivité du secteur industriel prédominé par les entreprises privées dans un contexte de mondialisation des échanges et de propagation vertigineuse des technologies de l'information et de la communication.

Depuis, d'autres préoccupations sont intervenues aussi bien sur le plan régional qu'international, imposant de nouveaux engagements à notre pays :

- l'adoption de mesures de simplification des procédures et de facilitation des échanges au plan sous régional (UEMOA et CEDEAO) et au plan international (OMD et OMC) ;
- l'adoption du Code des Douanes de l'UEMOA, objet du Règlement n° 09 /2001/CM/UEMOA du 20 novembre 2001 qui rend obligatoire la mise en cohérence des dispositions du Code national des Douanes avec celles du code communautaire ;
- l'adoption de l'Acte Additionnel A/SA.2/12/17 de 2017 portant adoption du Code des Douanes de la CEDEAO.

Dès, lors, il était apparu impérieux d'accélérer la mise en œuvre de réformes dédiées à l'amélioration de l'efficacité de notre administration en vue d'adapter son



organisation aux nouvelles exigences et faire face aux défis sécuritaires auxquels elle ne peut se soustraire.

Innovations

Le projet de Code des Douanes soumis à l'approbation des autorités nationales comporte les nouveautés essentielles ci-après :

- la prise en compte des dispositions du Règlement N 09 /2001/CM/UEMOA du 20 novembre 2001, portant Code des Douanes de l'UEMOA et de celles de l'Acte Additionnel A/SA.2/12/17 portant adoption du Code des Douanes de la CEDEAO ;
- la prise en charge des mesures de simplification et de facilitation découlant de la Convention de Kyoto Révisée (CKR) relatives aux principes généraux, aux formalités de dédouanement, aux droits et taxes, à la garantie, au contrôle douanier, à l'utilisation des TIC, aux relations douane-tiers, aux renseignements, aux décisions communiquées par la Douane et également les annexes spécifiques ;
- la prise en charge des mesures de simplification et de facilitation découlant de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE), notamment celles liées au Statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA), au recours et réexamen en matière douanière, à la transparence, aux redevances et formalités, la liberté de transit et la coopération douanière ainsi que la création d'une structure chargée de la vérification documentaire préalable des marchandises à l'importation et de leur scanning à l'arrivée ;
- la mise en cohérence de la notion de marchandises fortement taxées, à l'importation, avec la catégorisation des produits dans le tarif qui retient le taux du droit de douane comme référence au lieu de l'ensemble des droits et taxes exigibles ;
- l'extension des domaines où l'Administration des

Douanes est autorisée à communiquer les informations qu'elle détient sans que la violation du secret professionnel ne soit retenue contre elle notamment aux autres administrations publiques concernées par les lois et règlements que la Douane est chargée d'appliquer ;

- le renforcement des pouvoirs des agents des Douanes notamment le droit d'accès aux locaux à usage professionnel, aux moyens de transport à usage professionnel et à leur chargement, le droit de saisir les biens et avoirs provenant directement ou indirectement des infractions douanières dans les cas de visites domiciliaires, le droit de retenue des marchandises soupçonnées être contrefaisantes, le droit de recourir à toute personne qualifiée pour effectuer des expertises techniques nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et le droit de retenue provisoire des personnes qui font l'objet d'un signalement ou qui sont détentrices d'un objet signalé ;
- l'obligation pour les agents des Douanes de respecter le Code de déontologie et d'éthique ;
- l'introduction de nouvelles procédures spéciales d'enquête douanière afin de constater certains délits douaniers : les livraisons surveillées, l'infiltration, l'incitation à la vente illicite et la surveillance électronique ;
- la sécurisation des contrôles et des enquêtes douanières en garantissant que les documents, pièces ou informations que les agents des Douanes utilisent ne peuvent être écartés au seul motif de leur origine ;
- la proposition de deux nouveaux régimes douaniers économiques pour encourager les exportations : l'exportation préalable et le drawback ;
- la reconduite, dans l'énumération des biens pouvant être importés en franchises des droits et taxes, de tous les biens objet des titres de chapitre de l'Arrêté n°08-3043/MEF-SG du 29 octobre 2008, portant sur certaines importations exceptionnelles de biens admis en franchise afin d'assurer une base légale à ces franchises ;
- le rajout sur la liste des biens pouvant être importés en franchise des droits et taxes, des médicaments essentiels, réactifs, produits à usage odonto-stomatologique, produits et matériels de diagnostic et de soins bénéficiant de l'exonération au cordon douanier suivant le décret n°94-350/P-RM du 15 novembre 1994 afin d'assurer une base légale à cette franchise ;
- la réparation des préjudices subis par les opérateurs économiques dans les cas où les saisies effectuées par la douane sont reconnues non fondées ;
- l'introduction d'une nouvelle classe de délit pour réprimer les manœuvres frauduleuses relatives au système informatique douanier ;
- la prise en compte des mesures spécifiques instituées par la Loi 01- 078/du 18 juillet 2001, portant sur le contrôle des drogues et précurseurs, modifiée par l'Ordonnance 2013- 012/ P-RM du 02 septembre 2013 ;

- l'harmonisation des dispositions relatives aux procédures de poursuite par voie de contrainte avec les dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;
- La prise en charge des dispositions de l'Accord de Bangui sur la propriété intellectuelle, signé à Bamako le 14 décembre 2015 ;
- la prise en charge des engagements du Gouvernement du Mali dans le cadre de la ratification des différentes conventions relatives à l'environnement.

Le projet de loi portant Code des Douanes a été adopté par le Conseil des Ministres en sa session du 22 décembre 2021. Il est présentement soumis au Conseil National de Transition (CNT) en vue de son adoption.

Dispositif du texte

Le projet de loi comprend quatre cent soixante-deux (462) articles répartis en quinze titres se présentant ainsi qu'il suit :

- Titre I : principes généraux du régime douanier ;
- Titre II : organisation et fonctionnement de l'Administration des Douanes ;
- Titre III : conduite en douane des marchandises ;
- Titre IV : opérations de dédouanement ;
- Titre V : régimes douaniers économiques ;
- Titre VI : zone franche ;
- Titre VII : dépôt de douane ;
- Titre VIII : opérations privilégiées ;
- Titre IX : circulation et détention des marchandises à l'intérieur du territoire douanier (police douanière) ;
- Titre X : contrôles a posteriori ;
- Titre XI : contentieux ;
- Titre XII : dispositions spéciales relatives aux infractions à la législation financière ;
- Titre XIII : dispositions spéciales relatives à la criminalité transnationale et au terrorisme ;
- Titre XIV : dispositions spéciales relatives aux stupéfiants, substances psychotropes et précurseurs ;
- Titre XV : dispositions finales.

Les quinze titres sont subdivisés en cinquante-trois chapitres.

Dans le souci d'obtenir l'adhésion des acteurs à ce projet, les partenaires de la Douane ont participé aux travaux préparatoires d'élaboration de ce texte, notamment :

- la Section Syndicale des Douanes ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ;
- la Fédération des Transitaires du Mali ;
- le Conseil malien des Chargeurs ;
- le Conseil national du Patronat du Mali ;
- l'Organisation patronale des Industriels du Mali.

Source : DRCRI, 2022



PROJET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASÉE SUR LA COMPÉTENCE (PROGRAMME MADA0)

Un outil RH de gestion de la performance



Au cours des deux décennies du 21^{ème} siècle, les douanes du monde ont dû faire face à des demandes parfois antinomiques, découlant de la rapidité et de l'accroissement des échanges.

Il s'agit en effet de sécuriser la chaîne logistique internationale tout en facilitant les échanges internationaux. La position stratégique de la douane comme acteur incontournable dans les transactions commerciales exige une habileté et un volontarisme en vue de répondre favorablement aux attentes des opérateurs économiques. Dans un tel contexte, les enjeux sont multiples : la mondialisation des affaires et du commerce, le développement, la réduction de la pauvreté, les nouvelles règles complexes en matière de gouvernance, le terrorisme international, la protection de l'environnement, l'augmentation des menaces transnationales, notamment.

Intégrer ces évolutions, permet à l'administration de protéger les intérêts fiscaux et financiers de l'État, de protéger l'économie nationale contre les mouvements illicites de marchandises, de promouvoir les investissements, de soutenir le système commercial international en assurant des règles de jeu équitables pour toutes nos parties prenantes, de faciliter le commerce légitime et de protéger la société.

Au regard de ce qui précède, nous nous sommes engagés depuis quelques années, dans un processus de

Cet article est le premier d'une série que nous publierons périodiquement dans votre revue afin de présenter à nos fidèles lecteurs, les réformes en cours à la Douane ainsi que leur impact recherché sur les performances de notre administration.

Nous commençons cette série d'articles pédagogiques par le Projet de gestion des ressources humaines basée sur la compétence, un projet qui s'inscrit dans le cadre du Programme de Modernisation des Administrations Douanières en Afrique de l'Ouest (MADA0).

Nous tenterons d'expliquer en quoi ce projet est important pour notre administration et nous présenterons le lien entre l'amélioration des compétences des agents et l'atteinte des objectifs opérationnels du service

réformes visant la modernisation de nos structures et de nos procédures avec la ferme conviction que la réussite de notre ambitieux chantier de réformes et de modernisation doit passer nécessairement par la mobilisation de tout le personnel de l'Administration des Douanes.

A cet effet, notre plan stratégique accorde une importance particulière au capital humain et des actions sont menées pour la mise à niveau et le développement de ses compétences avec l'appui et l'assistance de l'Organisation Mondiale des Douanes dans le cadre du programme MADA0.

La mise en œuvre de ce projet permettra l'adoption d'outils modernes de gestion des ressources humaines et l'instauration d'une culture de management fondée sur le développement des compétences et la mesure de la performance du personnel.

Quel est l'intérêt de la démarche compétences pour la Douane malienne ?

Plus qu'une question d'outils, la démarche "compétences" vise à anticiper et à préparer le service aux changements. Elle vise aussi à faire évoluer le service avec ses différentes parties prenantes et intégrantes. La démarche "compétences" permet à la douane du

| RH/Objectifs organisationnels | Comment le modèle compétences contribue |
|---|--|
| Gains de productivité | <ul style="list-style-type: none"> - L'efficacité organisationnelle est atteinte lorsque les employés apprennent ce qu'ils doivent faire mais aussi lorsqu'ils comprennent comment le faire - Les comportements organisationnels souhaités sont documentés, permettant de communiquer ces normes - Les compétences requises, les comportements et les attributs pour tous les postes sont définis, ce qui rend possible de mesurer et de corriger les déficits de compétences. |
| Développer, retenir et attirer les meilleurs talents | <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et définir le talent nécessaire et disponible pour accomplir la mission de la douane - Définir la culture organisationnelle afin de maximiser la capacité d'embaucher un personnel cohérent - Objectivement identifier les individus que l'organisation doit conserver pour maintenir un bassin de talents optimaux - Créer des plans de gestion des ressources humaines vivants qui s'adaptent aux besoins de la douane - Une GRH axée sur les compétences permet à la douane de définir une feuille de route, qui permet aux douaniers de gérer et de réaliser leur propre développement personnel. |
| Améliorer les performances | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les écarts entre les besoins et les capacités - Définir les attentes pour les employés, d'une manière qui est mesurable, objective et défendable - Fixer des objectifs de comportement et encourager les employés à aller au-dessus et au-delà des attentes. |

Mali :

- d'intégrer la gestion des RH dans une stratégie globale (Principe de l'alignement stratégique) ;
- de développer le personnel et d'optimiser l'allocation des ressources ;
- d'inscrire l'action du service dans une perspective d'efficacité et d'amélioration des prestations rendues aux parties prenantes.

Le tableau ci-dessous permet de comprendre comment les compétences des RH contribuent à l'atteinte des objectifs d'une organisation en termes de gain de productivité, de motivation, de rétention des talents et de développement des compétences :

Quels sont les objectifs du projet ?

Cette réforme met à disposition une description précise des compétences exigées pour occuper chaque emploi au sein du service, ce qui permet aussi bien de planifier les recrutements que d'élaborer les besoins en formation pour combler les écarts identifiés.

Il s'agit d'instaurer un management fondé essentiellement sur l'appréciation des compétences et la mesure du rendement pour améliorer les performances du service et assurer la reconnaissance du mérite individuel.

Pour l'Administration, ce projet permettra de :

- développer des compétences en matière de gestion des ressources humaines ;
- renforcer l'expertise interne ;
- mettre en place des outils modernes de GRH : le référentiel et le dictionnaire des compétences, le référentiel des emplois, les descriptifs de postes, le plan stratégique RH et les processus de gestion des ressources humaines basés sur les compétences ;
- développer un argumentaire auprès des pouvoirs publics afin de mettre en place une gestion efficace des ressources humaines.

Où en sommes-nous ?

Les travaux entrepris depuis 2017 ont conduit à l'élaboration de quatre (04) documents qui sont :

- le référentiel des emplois et descriptifs de postes ;
- le référentiel des compétences et le dictionnaire ;
- le plan stratégique RH.
- les processus de la gestion des ressources humaines basés sur les compétences.

A. Le référentiel des emplois : il comprend les familles professionnelles, les emplois et les postes qui sont :

1. Les métiers de pilotage et d'encadrement, exemple: Directeur Général, Directeur des Finances et du Matériel, etc. ;
2. Les métiers supports, exemple : chargé de la Gestion des Ressources Humaines, chargé du Système Informatique et de la Statistique ;
3. Les métiers douaniers, exemple : Chef de la division surveillance et lutte contre la fraude ou Chef de bureau.

Le référentiel des emplois aboutit au descriptif des postes qui comprend l'intitulé du poste, l'objectif du poste, les responsabilités à assumer, les tâches à exécuter, les compétences requises pour occuper le poste. Une note est attribuée à chaque compétence suivant le dictionnaire.

B. Le référentiel des compétences et le dictionnaire des compétences

Le référentiel des compétences comprend :

1. les compétences douanières ;
2. les compétences supports ;
3. les compétences transversales
4. les compétences managériales et comportementales.

Ce sont des compétences exigées de tout agent des douanes pour exercer efficacement ses fonctions.



Le dictionnaire des compétences comprend quatre niveaux :

1. le niveau élémentaire ;
2. le niveau confirmé ;
3. le niveau approfondi ;
4. le niveau expert.

Ces niveaux déterminent la notation des compétences. En cas de non détention d'un niveau, l'agent peut être assisté pour la mise à niveau. Cela peut se traduire par une formation complémentaire ciblée soit par l'usage des techniques de coaching ou de mentorat.

C. Le plan stratégique RH : le plan stratégique RH repose sur l'adoption et la mise en œuvre de la gestion des ressources humaines axée sur les compétences.

D. Le processus de la gestion des ressources humaines basée sur la compétence :

Ce processus comprend plusieurs étapes : la planification des besoins, le recrutement de personnel, l'intégration au service, la formation interne et le développement des compétences, la gestion des performances et du rendement, la mobilité interne, la gestion des carrières, les récompenses et l'aide sociale.

Quelles sont nos contraintes de mise en œuvre ?

Les contraintes de mise en œuvre du projet peuvent être résumées comme suit :

Faible implication de la Hiérarchie : La faible implication du top management peut conduire à l'échec de la mise en œuvre de la stratégie. Il est donc primordial que la haute hiérarchie adhère pleinement et soutienne la mise en œuvre de cette stratégie ;

Cadre légal : Le statut particulier actuel ne pouvant déroger aux dispositions du statut général de la fonction publique ;

Manque de Moyens humains, Financiers et matériels mis à disposition : Le manque de moyens peut remettre en cause la réussite du projet ;

Résistances aux changements : Il faut anticiper les résistances des employés en les préparant aux changements initiés en ce qui concerne la gestion des ressources humaines.

Quelles sont nos perspectives ?

Pour les prochaines étapes du processus, la hiérarchie devra s'atteler à lever les contraintes ci-dessus identifiées, en particulier celle relative au statut du personnel de l'Administration des Douanes. Cela permettra l'autonomisation du service dans la mise en œuvre du plan stratégique RH à travers le processus de gestion des RH basée sur les compétences.

Pour une meilleure appropriation du projet, il importe de poursuivre le programme d'information et de sensibilisation du personnel autour de l'efficacité des outils de GRH proposés.

Source : DARHFM, 2020

SOLIDARITÉ DOUANIÈRE

Remise de vivres aux veuves de douaniers à l'occasion du mois de Ramadan

Mme Hawa I. DOUMBIA, Présidente de l'Association des Femmes douanières et des épouses de douaniers (AFDED) remet des vivres aux veuves de douaniers à l'occasion du mois béni de Ramadan.



COLLABORATION DOUANES-ARMÉE AU BEAU FIXE

Interview du Directeur du Renseignement et des Enquêtes douanières, **Lt-col Diaguéli DIAKITE**

Revue des Douanes : Quels sont les grands principes qui sous-tendent le déploiement d'une brigade spéciale sur le terrain ?

Lt-col. DIAKITE : Il est évident que la Brigade spéciale vient en appui aux structures existantes sur le terrain. C'est en 2008 que l'Administration des Douanes, pour dissuader les fraudeurs et sécuriser les unités industrielles et les importations licites contre la concurrence déloyale, a jugé opportun de procéder à un maillage supplémentaire du territoire douanier par le déploiement des brigades spéciales évoluant sous forme de « Bases de Vie ».

Aujourd'hui, force est de reconnaître qu'avec le contexte sécuritaire difficile qui prévaut depuis un certain temps, les bases répondent à de nouvelles préoccupations apparues au niveau du service. Celle-ci sont relatives au rétrécissement des frontières, qui a donné une nouvelle carte douanière de fait, avec comme conséquence, des zones où la présence douanière est très faible et des zones où le service exerce la plénitude de ses prérogatives.

Face à cette situation, il était impérieux de faire un quadrillage en mettant une ceinture pour que les marchandises des zones considérées par certains comme de « non droit » ne soient être reversées dans des « zones dites de droit ». Dans tous les cas la notion de dissuasion demeure toujours.

La particularité de cette année est la participation de l'Armée aux côtés des agents des Douanes. Que peut-on retenir de cette coopération ?

D'ores et déjà il faut saluer ici le leadership de l'actuel Directeur Général des Douanes. Ce besoin de mission conjointe est resté longtemps en gestation avec toujours l'idée que le périmètre de collaboration avec les militaires était impénétrable. Malgré tout, la Direction Générale des Douanes (DGD) a pu organiser une rencontre entre les cadres des Douanes et les officiers de l'État-major Général des Armées. Cette rencontre a permis de bien définir le cadre de collaboration. La Douane a décliné les objectifs de ses missions ainsi que ses moyens en hommes et en matériels. Quant à l'Armée elle a présenté son dispositif sur le terrain et les domaines dans lesquels elle peut collaborer. Donc l'essentiel était déjà fait, le terrain a commandé le reste avec le respect mutuel et la cohésion entre les hommes. La particularité de cette année est donc la valeur ajoutée en matière de sécurité qui découle de la présence de



deux forces de dissuasion sur le terrain. A cela on peut ajouter le partage d'expérience, les saisies effectuées, bref des résultats fructueux.

Le travail du douanier, dans les conditions de crise sécuritaire n'est pas aisé. Comment les bases arrivent-elles à évoluer sur le terrain ?

Le mot d'ordre est la prudence. C'est exactement le ton donné par le Directeur Général des Douanes lors de la mise en route des Brigades spéciales. Il a rappelé qu'il tient à l'intégrité physique des agents. Comme vous l'avez dit ce n'est pas aisé le travail du douanier dans les conditions de crise sécuritaire. Rien qu'en voyant le nombre d'agents tombés sur le champs d'honneur on constate alors les difficultés liées au métier de douanier. Pour mieux répondre à cette question, il s'agit là de mettre en place une bonne organisation et une bonne méthode dans l'exécution des missions. Si je me rappelle bien, les consignes de la DGD en la matière étaient de faire des excursions sur renseignement et regagner ensuite les zones sécurisées.



Quelles sont les principales saisies opérées lors de cette opération ?

Une gamme assez variée de produits a été saisie. Sans pour autant négliger les marchandises commerciales ordinaires, permettez-moi de mettre l'accent plutôt sur les prohibitions telles que les trois cent trente (330) explosifs saisis par la base de Nioro et qui sont des pro-

duits faisant l'objet d'échanges stratégiques. On pourra aussi citer entre autres les cyanures, les produits pharmaceutiques, les poulets de chair et des foies impropres à la consommation humaine.

En votre qualité de Directeur du Renseignement et des Enquêtes douanières, quel message avez-vous à l'endroit de vos lecteurs ?

L'Administration des Douanes en général et la Direction du Renseignement et des Enquêtes douanières en particulier ont besoin de la collaboration de tous les acteurs pour mener à bien les missions qui leur sont assignées.

Comme son nom l'indique, c'est au niveau de notre Direction que les informations sont traitées en vue d'en faire un renseignement. Seul l'appui et le soutien de tous pourront permettre à la Direction du Renseignement et des Enquêtes douanières d'atteindre ses objectifs qui s'insèrent dans l'orientation N° 2 de la DGD à savoir la lutte contre la fraude.

A titre de rappel, les trois orientations de la DGD sont :

1. la mobilisation de ressources fiscales et douanières ;
2. la lutte contre la fraude ;
3. les réformes.

Réalisée par A. CISSE



DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET DES ENQUÊTES DOUANIÈRES

Saisie de 754 kg de drogue, 11,9 kg d'or et des explosifs



Ce sont trois importants coups de filet entre le 10 et 14 avril pour la Direction des Enquêtes douanières en l'espace de quatre jours. Les hommes de l'Inspecteur des Douanes Diaguéli Diakité ont mis la main sur 377 briques de cannabis, 59 plaquettes d'or, des détonateurs et 4868 baguettes d'explosifs à la suite d'une opération spéciale menée, entre le 10 et le 14 avril 2022, à Kati, Kadiana et Bamako.

La première saisie de 377 briques de cannabis a été réalisée à Kati, le 10 avril 2022 vers 23 heures. Les briques de drogue étaient emballées dans des sacs plastiques et dissimulées dans un camion immatriculé au Mali. D'une valeur marchande estimée à 900 millions de Fcfa, la provenance des produits stupéfiants est inconnue. La cargaison était en partance pour le Sénégal.

La même dynamique a permis aux douaniers de saisir, le 14 avril, 11,9 kg d'or dans la localité de Kadiana, soit 59 plaquettes d'une valeur de près 200 millions Fcfa. C'est grâce aux informations qui ont permis de tracer une voiture de tourisme suspecte de marque Suzuki immatriculée en Côte-d'Ivoire.





Deux jours plus tôt, les douaniers mettaient la main à Magnambougou, en Commune VI du District de Bamako sur une quantité importante de détonateurs et 4868 baguettes d'explosifs. Une autre prise intervenue dans un domicile suite aux renseignements précis.

A. CISSE

Poste de Bla :

Saisie au poste de surveillance de Bla d'un colis contenant 60 paquets de 25 munitions de guerre pour AK47.



Le chef de poste Boubacar Diabaté Contrôleur des Douanes

PAGE NOIRE

Le lieutenant Souleymane Kone a été lâchement assassiné le 15 avril 2022 lors d'une attaque terroriste contre le poste des Douanes de Sikasso.

Les obsèques du défunt ont eu lieu le dimanche 17 avril 2022 dans la cour de la Direction régionale des Douanes de Sikasso avec les honneurs militaires en présence du Gouverneur de la Région de Sikasso, du Directeur général adjoint des Douanes, des autorités militaires et une foule nombreuse.

Dors en paix cher collègue !





SONACTRA
SOCIETE NOUVELLE DE TRANSIT ET DE TRANSPORT

UN SERVICE FIABLE ET COMPLET EN TRANSIT

- COMMISSIONNAIRE AGRÉE EN DOUANE
- TRANSIT (TOUTES LES OPERATIONS LIÉES A LA DOUANE)
- TRANSPORT INTERNATIONAL VIA LE MAROC ET TOUTE L'EUROPE



Nous assurons toutes les étapes de la chaîne de logistique globale (transport, transit, manutention et dédouanement).

Kola Yara

PDG

Nos partenaires: ANAS Transport international du Maroc, ECOLOG international, RICA Services SA, IVENTUS Mining, GENIE plus, MACINA Gold, MINUSMA, CENTRE HOSPITALIER MERE-ENFANTS LE LUXEMBOURG, TIERI SA, SONATAM SA...

WWW.SONACTRA.COM



IMMEUBLE HAMA YARA DAOUABOUGOU EMAIL: SONACTRA17@GMAIL.COM, TELEPHONE: 00223 20 23 22 69- 66 73 65 03-70 27 76 11



REJOIGNEZ L'AVENIR



MALITEL C'EST MOOV AFRICA